

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

La politique

LE TELEGRAMME DE M. SAUVÉ

On trouvera dans une autre page le texte du télégramme adressé hier par M. Sauvé aux organisateurs du congrès conservateur de Toronto. Nous ne savons quel cas ceux-ci en ont fait ou en feront, mais le chef de l'opposition provinciale, en même temps qu'il définissait sa propre attitude, leur a rendu le service de marquer certaines, tout au moins, des conditions qui pourraient permettre au parti conservateur fédéral de regagner du terrain dans notre province. Il leur a rendu cet autre service de leur rappeler en termes précis qu'il y a autre chose dans la politique canadienne que la question du tarif, et que les intérêts moraux comptent dans la vie d'un peuple.

M. Sauvé, après avoir réclamé, en termes généraux, le respect des droits des minorités françaises, après avoir déclaré que, si l'on méprise la collaboration des Canadiens français dans l'administration du pays, on ne peut leur demander des mandats de confiance, après avoir réclamé qu'on respecte les droits et la langue des Canadiens français et qu'on leur fournisse les moyens de conserver celle-ci par l'enseignement scolaire, a tenu à marquer que le grand obstacle à l'union des provinces de Québec et d'Ontario, c'est l'attitude de celle-ci envers la minorité.

"Ontario et Québec, a-t-il dit, ont les mêmes intérêts économiques parce que mêmes besoins, mêmes richesses, même organisation industrielle et agricole, mêmes luites, mêmes rivaux ou ennemis politiques. Dans trois mois l'union s'effectuera par les chefs du parti conservateur s'ils peuvent accorder aux Canadiens français ce qu'ils demandent de plus raisonnable et de plus sacré, en conformité de leurs droits de pionniers, droits naturels et constitutionnels que Cartier et Macdonald reconnurent."

Il est certain que l'attitude du gouvernement ontarien est l'un des grands obstacles au progrès du parti conservateur fédéral dans notre province, l'un des principaux obstacles aussi à la collaboration du parti conservateur fédéral et du parti conservateur provincial. On peut certes répondre que les conservateurs ontariens n'ont pas le monopole de la persécution scolaire, qu'au Manitoba, c'est un gouvernement libéral qui a aboli les dit l'enseignement du français à l'école primaire, etc.

Mais le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre, et tout ce que l'on pourra dire à ce propos ne supprimera point le fait ontarien actuel avec ses conséquences inéluctables.

En faisant disparaître l'inique régime dont souffre la minorité française, M. Ferguson fera d'abord un acte de justice qui servira magnifiquement sa province. Il rendra en même temps à son parti un service considérable.

Il convient, en tout cas, de féliciter M. Sauvé d'avoir eu le courage de formuler publiquement de pareilles pensées.

POUR M. ARCHAMBAULT

Belle journée: nous pouvons faire des compliments à deux hommes politiques.

Nous avons plus d'une fois déjà signalé le silence presque complet, et complètement extraordinaire, qui a suivi les tragiques allégations formulées à Montréal même par l'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire canadien, aujourd'hui principal de l'Université McGill, sir Arthur Currie.

Sir Arthur a déclaré qu'on lui avait envoyé une centaine de mille hommes inaptes au service, qu'on avait expédié là-bas des armes et des équipements qui ne valaient point ce qu'ils auraient dû valoir et que le pays avait ainsi perdu plus de cent millions de niastres.

M. Archambault vient de donner avis qu'il demandera la constitution d'une commission d'enquête qui aura pour mission spéciale de vérifier ces allégations.

Cela répond à nos propres desirs, et nous ne pouvons qu'en féliciter le député de Chambly-Verchères.

Nous lui souhaitons de trouver en même temps chez ses collègues de la Chambre de nombreux et puissants concoure.

Omer HEROUX.

L'actualité

Manoirs canadiens

"C'est pour obéir à ce souci très opportun de garder à la postérité des détails intéressants de notre histoire régionale que nous esquissons de décrire ici les beautés artistiques du manoir canadien peut-être le plus riche et le plus monumental que nous ayons actuellement, nous voulons dire le "Château Masson" situé à Terrebonne."

Si nous nous en rapportons à nos propres connaissances nous sommes enclin à donner raison à P. Boismenu, auteur des Etapes d'un Manoir canadien auquel nous empruntons les lignes ci-dessous. Une seule demeure seigneuriale qui doit être à peu près contemporaine du Château Masson, rivaliserait avec celui-ci, c'est le manoir de Montebello. Mais nous ne pouvons nous prononcer puisque nous n'avons aperçu que de loin ce qui en filtrait à travers l'épaisse frondaison estivale.

La région de Terrebonne est sûrement favorisée sous le rapport des manoirs. On dirait même que quelque génie tutélaire veille sur elle pour la protéger. Le feu a détruit plus de la moitié de la municipalité du même nom, il y a quelques années. On craignait que pour ne la ville y passât mais heureusement les flammes n'ont point atteint les maisons anciennes qui sont assises solitaires, et un peu fières, au haut de la colline.

Sur la route même de Terrebonne au village de Saint-Vincent-de-Paul subsiste la seigneurie des Bleury qui est sûrement l'une des plus intéressantes de la région. Le propriétaire actuel a rafraîchi la clôture et le gracieux petit dôme, guère plus gros qu'une tiare, d'une peinture que les amants de la sobriété jugeront impudique, mais certainement le fard aux joues d'une douairière. Il n'y a pas de coin plus délicieux. Le manoir n'est point juché sur un coteau à la manière anglaise. Les premiers Canadiens souffraient assez de la solitude pour ne la point rechercher. Il fait face à la route et est juste assez retiré pour ne pas souffrir des incongruïtés du roulement et de la poussière. Il est solidement assis sur une langue de terrain qui s'avance dans la rivière et entouré d'une haute vitre, fournie et haute. La construction n'est point considérable, elle est même petite, mais la grâce de ses proportions est souveraine.

et ses trois étages bien comptés. D'autant plus qu'il jouit d'un domaine superbe. De l'autre côté de la route, derrière les grands noyers aux feuilles de dentelle, on devine un jardin d'une ordonnance royale, qui fut en effet copié sur un coin du Trianon sur l'ordre du fastueux propriétaire aux goûts afflués que fut M. Rodrigue Masson.

Mais la coque du Manoir des Massons a plus de valeur. Le tout est luxueux, comme le raconte le P. Boismenu, qui a publié sur cette historique maison une notice qui se distingue à plus d'un point de vue. D'abord, elle raconte la petite histoire d'une région hautement intéressante; secondement, le livre est parfaitement soigné, l'un des plus luxueux qui soient sortis d'un atelier canadien. Le luxe n'est même pas en rapport avec le prix modique de 50 sous (franco). La famille Masson a été remplacée au Manoir par les jénistes des RR. PP. du Très Saint-Sacrement et c'est au profit de cette oeuvre que l'ouvrage est vendu. On peut se le procurer à notre Service de librairie.

L'auteur a joint à un texte intéressant des photographies soignées qui font voir un petit coin de cette si intéressante ville de Terrebonne, si près de Montréal et pourtant si peu connue.

NEMO

Lettre d'Ottawa

La souque à la corde

L'Ouest n'est pas disposé à lâcher prise au sujet de la Passe-du-Nid-du-Corbeau

Ottawa, le 17. — Le problème prédominant de la politique canadienne est aujourd'hui l'entente de la Passe du Nid du Corbeau. Abrogée récemment par la Commission des chemins de fer, elle continue à faire le sujet des commentaires les plus divers et les plus nombreux. Les trois provinces des prairies refusent d'accepter la décision du juge McKeown. Elle demanderont à la Cour suprême de la casser et au gouverneur-en-conseil de ne pas en tenir compte. Et l'attitude du gouvernement, quelle qu'elle soit, influera beaucoup sur les négociations qui doivent se faire ou se feront entre progressistes et libéraux avant la prochaine session, sur la prochaine session elle-même, et sur la destinée du parti libéral dans l'Ouest.

LE MANITOBA FREE PRESS

Signalons dès le début un article récent du Manitoba Free Press relatif à la charge. Avec des chiffres tirés des bilans annuels publiés par le C. P. R., ce journal tente de prouver que les taux de la Passe du Nid du Corbeau ne sont pas du tout ce que l'on en pense dans l'est. Non seulement ils remplacent des taux beaucoup plus élevés que ceux qui étaient en vigueur dans le reste du pays, mais ils ne sont pas encore aujourd'hui inférieurs à ceux que nous payons dans Québec et l'Ontario. Ils faisaient donc disparaître une discrimination qui existait depuis longtemps entre les provinces des prairies et les autres provinces. Le même pied que le reste du pays. Et la Commission des chemins de fer, en les jetant au panier, laisse l'Ouest se débattre avec des taux plus élevés que ceux qui sévissent ailleurs, et le prive de ses meilleurs moyens pour sortir de cette position difficile.

Disons tout de suite que les statistiques sont joliment convaincantes en autant qu'il s'agit du C.P.R. et qu'elles tentent à prouver avec joliment de force que l'Ouest payait et paie encore aujourd'hui des taux plus élevés que le reste du pays, et que l'entente de la Passe du Nid du Corbeau l'aurait mis sur le même pied que lui. Mais la fameuse entente aurait été quand même une cause d'arbitraire si on l'avait appliquée. Certaines villes de l'Ontario auraient pu envoyer leurs marchandises dans l'Ouest à de meilleures conditions que les autres. Le plaidoyer de la Manitoba Free Press ne réduit pas à néant cette discrimination et ne s'attaque même pas à ce point.

C'est pourtant ce qui justifie la décision du juge McKeown. Celui-ci, après avoir rendu la décision importante que l'on sait, est allé dans l'Ouest canadien et jusqu'à Vancouver pour tenir une espèce d'enquête sur le sujet. A ce dernier endroit, il a fait des déclarations importantes. Aucune distinction ne doit exister, a-t-il dit, dans notre système de taux de transport, entre les diverses parties du Canada, les villes ou les régions. Si de telles distinctions existent, il faut les faire disparaître, même s'il faut à cette fin modifier de fond en comble l'échelle des taux existante et la reconstruire à neuf.

RECONSTRUIRE A NEUF

"Reconstruire à neuf", voilà sans doute l'ambition qui animait le juge McKeown lorsqu'il a rendu sa décision. Le temps est sans doute venu où il faut s'atteler à cette grande tâche. Trois régions importantes de notre pays trouvent injustes, en effet, les taux existants et elles intriguent sans cesse pour en obtenir d'autres. Il y a tout d'abord les provinces maritimes dont les réclamations se font de plus en plus violentes. Elles ont obtenu du gouvernement, par-dessus la tête de la Commission, de légères réductions qui leur ont momentanément fait

plaisir, mais ne les ont pas entièrement satisfaites. Elles désirent encore autre chose. Puis l'Ouest arrive ensuite avec ses plaidoyers annuels et constants que tout le pays connaît. Enfin la Colombie Anglaise combat continuellement à Ottawa depuis de longues années pour obtenir des taux aussi favorables sur les produits qui vont dans la direction est-ouest, que ceux qui vont dans la direction ouest-est. Elle aussi a déjà obtenu quelque chose, une petite partie de ses demandes, sans se montrer plus satisfaite, ainsi qu'on l'appréhendait.

Le temps n'est-il pas venu alors, comme le pense le juge McKeown, de faire table rase de toutes les échelles de taux existantes qui soulevaient de nombreuses protestations, pour en élaborer d'entièrement nouvelles qui ne donneraient à aucune région du Canada des avantages injustes sur les autres? La Commission des chemins de fer pourrait mettre en vigueur une politique nationale des taux de transport qui ferait cesser ces plaintes éternelles de discrimination et ces appels d'une section du pays contre l'autre pour les privilèges dont elle jouit. Elle pourrait "standardiser" les taux, comme on dit si harmonieusement aujourd'hui, et imposer à chaque province l'égalité que quelques-uns d'entre elles réclament aujourd'hui à grands cris.

Inutile de dire qu'un tel travail s'impose pour contenir les diverses parties du Dominion et mettre tout le monde d'accord. Ce n'est pas avec les concessions accordées de temps en temps par le gouvernement, sous la pression des événements politiques, qu'on créera cette satisfaction générale qui doit prévaloir d'un bout du Dominion à l'autre. Ces concessions ne font qu'exaspérer les besoins et qu'inciter ceux qui n'ont rien obtenu encore à exercer des pressions plus fortes. Elles sont trop souvent une récompense accordée à l'esprit séparatiste et particulariste. Elles ne sont soumises à aucun principe et sont de la nature de l'expédient qui n'introduit que confusion et chaos.

C'EST LA COMMISSION QUI DOIT DECIDER

Il semble donc que le gouvernement devrait encourager le juge McKeown et la Commission des chemins de fer. Après les déclarations de celle-ci, il pourrait annoncer son intention de la seconde de toutes ses forces, de la protéger dans son travail et de lui laisser les mains libres. Car ce n'est pas un mince travail que d'examiner toutes les échelles de taux existantes, que d'entendre tout le monde, que de prendre en considération les arguments de chacun avant de reconnaître, car les chemins de fer arriveront et demanderont des taux plus élevés là où la construction des voies a coûté plus cher; les provinces surviendront pour obtenir des taux raisonnables afin de mettre des produits sur le marché à de bonnes conditions. Les uns voudront des intérêts raisonnables sur le capital engagé, les autres, des facilités d'accès, ici et là. Quelques problèmes seront infiniment compliqués, épineux et difficiles, certaines questions de principes nécessiteront des études très longues et très minutieuses.

La Commission aura donc le besoin urgent de travailler en paix et de savoir que le gouvernement est derrière elle pour la protéger contre l'ingérence de celui-ci ou de celui-là. C'est d'ailleurs ce qu'il peut faire facilement, et nul doute qu'il obtiendra facilement l'adhésion des provinces et des partis politiques pour la réussite d'un projet si sage.

Mais encore une fois, s'il a l'intention de laisser la Commission accomplir la tâche que le juge McKeown vient de lui assigner, s'il veut lui laisser les mains libres, il doit aussi compléter d'une manière digne le personnel de cette commission en remplaçant M. Nantel, démissionnaire, par un Canadien français compétent, qui ne soit pas qu'un paravent et qui puisse être pour ses deux collègues un aide diligent et averti.

Léo-Paul DESROSNIERS.

Bloc-notes

Nous attendrons

On nous apprenait hier de Londres que le Canada devra attendre au moins deux ans encore avant de commencer à toucher un sou des paiements que l'Allemagne pourra faire aux nations alliées. La guerre est finie depuis six ans, le traité de Versailles est signé depuis cinq ans, la Grande-Bretagne a déjà reçu les colonies et la flotte allemandes à titre d'indemnité, la France a eu l'Alsace et la Lorraine et d'autres compensations, si elle n'a pas eu tout ce que le traité lui assurait, l'Italie a eu des agrandissements de territoire; mais les colonies autonomes de la Grande-Bretagne ne doivent pas s'impatisser, leur tour viendra. Il viendra si bien que, selon M. Mulvey, sous-secrétaire d'Etat canadien, de retour d'Europe ces semaines-ci, la Grande-Bretagne touchera un de ces jours, — quand au juste on ne sait pas, — 22 pour cent des sommes que l'Allemagne est censée devoir verser aux Alliés à titre de réparations, d'après le plan Dawes, et qu'à même cet argent, dont le paiement reste problématique, le Canada touchera peut-être 4.35 pour

La langue française durera

M. Henri Bourassa déclare qu'il est plus convaincu que jamais de la conservation du français au Canada et aux Etats-Unis — Il conseille aux Canadiens français de Saint-Boniface de poursuivre la lutte pour leurs droits.

cent, ce qui, sur le total, fera une somme fort peu considérable. En résumé, nous savons très bien ce que la guerre nous a coûté, — notre dette nationale est décapitée, sans parler des charges extraordinaires que cette dette nous impose maintenant, — mais nous ne savons pas ce qu'elle nous rapporte, matériellement parlant. Nous n'avons eu aucune accession de territoire, pas un sou d'indemnité, nous ne saurons pas si nous en touchons une à même des versements d'argent incertains, dans un avenir assez lointain, bien perspicace qui pourrait nous dire ce que cela sera au juste ou à peu près. Le plus prudent, c'est de nous mettre dans la tête que notre part d'indemnité ne grossira jamais sensiblement notre avoir national. Ce qui se passe devra faire réfléchir, s'ils en sont capables, les gens qui nous ont jeté tête baissée et à l'aveugle dans la grande aventure européenne. La leçon nous profitera-t-elle, à l'avenir?

Une perte

Le clergé acadien vient de perdre un prêtre distingué, M. l'abbé Thomas Albert, curé de Grand-Sault, Nouveau-Brunswick, dont les journaux ont annoncé la mort il y a quelques jours. Auteure de l'histoire du groupe de langue française de la Madawaska, qui est bien l'un des plus intéressants des provinces Maritimes et de la vallée du fleuve Saint-Jean, M. l'abbé Thomas Albert avait fait dans notre province, au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et puis à Rome des études brillantes et solides. Annaliste de son peuple, prêtre intelligent, esprit cultivé, d'un dévouement à toute épreuve, l'abbé Albert promettait de devenir un des chefs de sa nation, il serait arrivé à de hautes charges ecclésiastiques. Jeune, il est mort à quarante-cinq ans, — il n'avait pu donner encore toute sa mesure; et sa mort affecte ses compatriotes du Madawaska, le groupe de langue française du Nouveau-Brunswick et le clergé acadien tout entier. Il avait, dans le Canada français, de précieuses amitiés; et plusieurs pèlerins d'Acadie du *Devoir* se rappelleront l'avoir rencontré dans la région d'Edmundston au cours d'un récent voyage.

Cinq cents autres

Nous recevons ces jours-ci, parait-il, 500 autres immigrants de l'Europe centrale, chassés de leur pays par la misère et l'anarchie et que les sociétés de bienfaisance hébraïques dirigent au Canada. Toutes proportions gardées, il n'y a probablement aucun pays de population égale à la nôtre qui ait déjà reçu depuis 1896, et surtout depuis 1919, un nombre aussi considérable de nouveaux venus de cette origine. On nous les sert par versements périodiques, dont on n'entrevoit guère la fin. C'est une des conséquences de la dernière grande guerre, — une de celles dont nous nous souviendrons bien passés. Mais nos gouvernants, d'accord avec les amis influents et très avisés de ces gens dont la présence chez nous complique déjà de tant de façons nos problèmes nationaux, nous les imposent, on ne voit pas bien au bénéfice de qui, sauf de ceux qui les transportent et de ceux qui les paieront au Canada, moyennant paiement. Belle opération, belle immigration!

La publicité au crime

Il n'y a pas longtemps, la *Gazette* de Montréal a publié un article très sensé sur l'excès de publicité faite aux criminels (17 novembre). Il y a, dit-elle en substance, une tendance à adopter ici à l'endroit de ces gens une pratique scandaleuse très répandue aux Etats-Unis, celle de faire "après leur condamnation une place exagérée aux actes et aux paroles de gens trouvés coupables de crimes graves et auxquels les tribunaux ont déjà infligé une sentence". La *Gazette* rappelle à ce sujet tout le bruit fait autour des quatre bandits de la rue Ontario pendus récemment pour avoir assassiné Cléroux, le chauffeur de la Banque d'Hocheville, les pages et les pages de matière à lire stupide et déplacée parues dans certains quotidiens à ce propos, entre la condamnation et l'exécution de ces malheureux. "L'effet de cette publicité faite à des condamnés annule en une large mesure l'ignominie de leur condamnation", dit-elle. En Angleterre, — nous l'avons déjà dit, la *Gazette* le rappelle, — on tend de plus en plus, une fois les coupables condamnés, à les laisser tomber tout à fait dans l'oubli; et ce qui serait le mieux, ce serait de ne plus même mentionner leur nom, de ne plus parler de leur crime, une fois les portes de la prison ou du bagne fermées sur eux, ou celles de la cellule d'où ils ne doivent plus sortir que pour aller à la potence. On l'a proposé dernièrement en Angleterre; et si l'on en venait à adopter partout ce silence complet à l'égard des condamnés à la potence, la société n'y trouverait que son avantage, si les gazettes jaunes y perdaient une importante source de recettes.

G. P.

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Saint-Boniface, Manitoba, 19 (Dépêche de la *Canadian Press*). — M. Henri Bourassa, dans la conférence qu'il a prononcée hier soir ici, a donné le résultat de son expérience de quarante ans. Il s'est dit convaincu plus que jamais que la langue française survivra au Canada ainsi que chez les Franco-Américains.

M. Bourassa a conseillé à ses compatriotes de ne pas se décourager et de continuer à réclamer leurs droits. Dans son discours à Saint-Boniface, hier soir, M. Henri Bourassa, orateur, historien et publiciste canadien-français éminent, a averti ses compatriotes qu'on leur demanderait de nouveaux sacrifices pour supporter l'Eglise et l'école. Il leur a aussi dit qu'ils devront prouver leur valeur par leur prudence et leur courage.

DROITS LEGAUX ET CONSTITUTIONNELS

"Nous possédons des droits légaux et constitutionnels qui ont été attaqués dans presque toutes les provinces de langue anglaise", a-t-il déclaré au cours d'une conférence sur la religion catholique et la langue française au Canada et aux Etats-Unis.

M. Bourassa s'oppose à ce que la politique s'empare de questions d'un intérêt religieux ou de race, lorsque les partis en prennent des vues opposées. Il admet que les questions relatives à l'enseignement, à la loi et à l'ordre sont sujets de discussions politiques, mais dans de telles circonstances les hommes à

l'esprit large doivent s'unir et ne pas permettre à l'intérêt des partis de prendre le pas sur l'intérêt général et la justice.

LE CANADIANISME

Relativement au canadianisme, l'orateur a dit qu'il n'est pas nécessaire de dominer ni d'être avec la majorité pour être utile. La réelle mesure d'un service est déterminée par la valeur de l'esprit, et les Canadiens français doivent contribuer pour leur part à la civilisation. Rien n'est moins patriotique qu'une injuste adoration de soi-même et la haine des autres lorsque le réel secret de la force réside dans la fierté nationale.

M. Bourassa a démontré comme il est important que chaque groupe ethnique donne ses meilleurs efforts.

Il est important, dit M. Bourassa que chaque groupe ethnique apporte ses meilleurs efforts à la formation d'un vrai patriotisme canadien et s'oppose à toute tentative de division dans ce pays, de même qu'aux empiètements de l'impérialisme.

Une nécessaire transformation qui s'est imposée d'elle-même aux Canadiens français de l'Ouest, leur a fait rejeter le virus de la politique faillie des questions d'intérêt national ce qui a permis à tous de s'unir sans tenir compte des attaches politiques.

"Vous pouvez regarder l'avenir avec confiance, a conclu M. Bourassa, si vous êtes fidèles aux traditions d'honneur et de probité que commande la foi chrétienne."

Le sirdar de l'armée égyptienne grièvement blessé par 4 assaillants

Après avoir lancé deux bombes qui n'ont pas explosé, ils ont tiré plusieurs coups de feu qui ont atteint sir Lee Stack à l'estomac, à une main et à un pied.

Le Caire, 19 (S. P. A.). — Deux bombes ont été lancées contre le major général sir Lee Stack, sirdar de l'armée égyptienne, alors qu'il quittait le ministère de la guerre. Comme la bombe n'a pas explosé, les trois ou quatre assaillants ont tiré plusieurs coups de feu et l'ont blessé ainsi que plusieurs de ses compagnons. Il a été blessé à l'estomac. On l'a conduit à l'hôpital. Les autres personnes qui souffrent de blessures sont son aide-de-camp, son chauffeur et un agent de police. Les assaillants ont pu se sauver.

Le major-général, sir Lee Stack, qui a obtenu ses titres dans l'armée, a été nommé gouverneur général du Soudan et sirdar de l'armée égyptienne en 1919. Depuis que le protectorat britannique en Egypte a cessé, la défense militaire du pays est demeurée sous le contrôle britannique.

Le Caire, 19 (S. P. A.). — Un bulletin médical dit que le général Stack est grièvement blessé. Il souffre de blessures à l'estomac, à la main et au pied.

Pour les étudiants canadiens à Paris

Le R. P. Théophile Hudon, S.J., 14, rue Dauphine, à Québec, offre de présenter au R. P. Lauras, S.J., les étudiants en médecine ou jeunes médecins qui vont à Paris. Nous espérons que plusieurs d'entre eux sauront profiter de l'offre. Le R. P. Lauras est l'aumônier de la Conférence Laënnec, groupe d'étudiants en médecine et de médecins catholiques de Paris. Il est peu d'hommes qui connaissent aussi bien que lui les milieux médicaux de Paris.

Par lui, nos jeunes étudiants pourront entrer en contact avec des camarades catholiques français et recevoir des conseils et des renseignements d'ordre professionnel très utiles. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ce sujet, mais nous leuons tout de suite signaler à nos lecteurs l'offre importante que vient de faire aux étudiants le R. P. Hudon.

O. H.

"La Vieille fille"

PREMIERE PUBLICATION EN AMERIQUE

C'est la première fois que sera publié en Amérique le roman de Pierre l'Ermite: *la Vieille Fille*, dont le *Devoir* commencera la reproduction samedi. Nous avons obtenu des éditeurs de Pierre l'Ermite le privilège exclusif de la publication en Amérique. Qu'on se le dise.

Un bill concernant la fusion des églises protestantes

Québec, 19 (D.N.C.). — Plusieurs avis de bills privés qui seront présentés à la prochaine session ont déjà été reçus par M. Massue Fortier, greffier du comité. Une dizaine de bills ont été présentés. Des avis ont été donnés pour la présentation d'un bill concernant la fusion des églises protestantes. La présentation de ce bill ressuscitera la discussion qui eut lieu à la Chambre des communes, l'an dernier.

Mort d'un vieux journaliste

Lowell, Mass., 19 (D.N.C.). — M. Charles-B. Daoust, autrefois rédacteur à l'*Etoile*, est mort à 5 h. 30 lundi soir à sa demeure, 420, rue Maple, à Manchester, N.H., après une longue et douloureuse maladie. Il laisse sa femme et cinq enfants. Mme Beaulieu (née Yvonne Daoust) d'Ottawa; Mme Edouard Dallaire, (née Charlotte Daoust), de Shawinigan; Mme Edouard Lafamme (née Jeanne Daoust), de Manchester, N.H.; et Esther et Jean-Charles Daoust, aussi de Manchester, N.H. L'inhumation aura lieu à Montréal.

Ordre de mobilisation en Yougo-Slavie

Sofia, 19 (S. P. A.). — Afin d'enrayer les incursions des réfugiés politiques bulgares en Yougoslavie, le gouvernement a ordonné la mobilisation de la population le long de la frontière. Tous les hommes au-dessus de 18 ans ont reçu l'ordre de répondre immédiatement à l'appel aux armes pour enrayer les incursions venant de territoires étrangers.

Au Brésil

Montevideo, 19 (S. P. A.). — L'état de siège a été déclaré dans l'Etat de Rio-Grande-du-Sul, d'après les dépêches de la frontière. Le chef rebelle Honorio Lemos, qui commande trois régiments, avance sur la ville de Santa-Anna-de-Livramento, près de la frontière de l'Uruguay. Les troupes du gouvernement auraient subi une défaite à Dampedito.

Québec aura-t-il un comité exécutif?

Québec, 19 (D.N.C.). — Le comité municipal chargé de préparer les amendements à la charte de la cité en prévision de la prochaine session a commencé son travail hier. L'échevin Lesage a lancé l'idée de la création d'un comité exécutif comme à Montréal. On demandera probablement un terme de quatre ans pour le maire et les échevins.

La Fédération Nationale Catholique

Texte de l'appel du général de Castelnau aux catholiques de France.

Nous avons annoncé déjà la fondation de la Fédération Nationale Catholique de France. Voici le texte de l'appel adressé à ce propos, aux catholiques de France par le général de Castelnau :

L'appel à l'Union et à l'Organisation que nous avons adressé ces jours derniers à tous les catholiques de France et à tous les hommes d'ordre pénétrés de sens religieux et national n'est certes pas tombé dans le vide.

Des adhésions nombreuses et particulièrement autorisées nous sont déjà parvenues des quatre points de l'horizon. Les encouragements des plus qualifiés et les plus précieux ne nous ont pas été ménagés. Ces gestes d'active sympathie et d'approbation très positive témoignent de l'impérieuse nécessité d'action concertée qui, à l'heure actuelle, est ressentie par la masse des esprits avisés et aussi par tous les milieux sains de la population française.

Elles clament l'ardent et universel désir de voir enfin réalisée la concentration, depuis trop longtemps attendue, de la puissance catholique et des forces d'ordre disséminées sur toute la surface du territoire national.

Dans son Encyclopédie du 11 février, le pape Pie X, illuminé, semble-t-il, par une vue prophétique, disait :

"Instruisons-nous par l'exemple de nos adversaires; divisés sur bien d'autres points, ils sont unis et font bloc contre nous."

Divisés nous aussi peut-être sur bien des questions philosophiques, politiques, sociales, économiques, soyons unis pour la défense "de nos plus sacrés intérêts".

C'est à cette large union sur le commun et vaste terrain de la défense religieuse, sociale et nationale, que nous convions tous les bons Français, sans distinction d'opinion politique, qui, baptisés dans l'Eglise, lui gardent respect et sympathie et ont conscience du péril mortel qui menace leurs intérêts les plus sacrés.

Dans notre pensée, il ne saurait être question de dissocier les œuvres catholiques ou les groupements d'inspiration chrétienne déjà existants.

Ces groupements ou ces œuvres doivent conserver leur autonomie propre et poursuivre, dans leur sphère d'action réciproque, les buts de piété, de bienfaisance, de ferveur religieuse, de progrès intellectuel ou social ou encore de propagande patriotique qui sont leur raison d'être.

Tous — Lignes, Sociétés, Unions, Associations, Equipes, Syndicats, etc., d'hommes, de jeunes gens ou de femmes — doivent, dans notre conception, constituer les premiers et les plus intéressants agents de l'Union et de l'Organisation projetées.

Qu'ils nous apportent donc leur concours le plus dévoué, le plus entreprenant, le plus persévérant.

Leurs adhésions seront les éléments les plus actifs de la concentration des forces catholiques que nous voulons réaliser. Ils entraîneront les hommes des villes et des campagnes qui sont étrangers aux œuvres déjà existantes.

Toutes ces unités se grouperont au premier degré dans la cellule de la paroisse sous un vocable à déterminer localement : Ligne, Union, etc.

Les Lignes, Unions paroissiales se constitueront en un groupement supérieur, diocésain d'abord, puis, s'il est possible, régional.

Enfin, nous demandons avec instance aux groupements diocésains ou régionaux, déjà créés ou à créer, de nous adresser en masse leur adhésion à la Fédération nationale catholique.

Les correspondances de plus en plus multipliées que nous recevons, les pressantes instances qui nous sollicitent de réaliser au plus tôt l'organisation projetée, enfin, les nombreuses adhésions déjà formulées, nous imposent le devoir de donner, sans retard, vie et mouvement à la création proposée.

Dans ce but, et sans attendre la constitution régulière du Comité national, du Comité exécutif, etc., envisons dans notre projet, nous avons, dès à présent, créé un Comité réduit et provisoire qui assume la lourde tâche de procéder à l'Union et à l'Organisation des forces.

La présidence et la direction en ont été confiées au signataire du présent appel; il s'est engagé à consacrer toute son activité et tout son dévouement.

Le siège du secrétariat général de la Fédération nationale catholique est provisoirement installé à Paris, 76, rue des Saints-Pères, Ville.

C'est à cette adresse que nous prions nos correspondants de nous expédier désormais leurs communications et leurs demandes.

L'entreprise à laquelle nous nous attachons est une œuvre de longue haleine; elle se heurtera probablement à une série de difficultés qui ont jadis épuisé l'enthousiasme et les forces d'hommes sans doute plus vaillants, plus qualifiés que nous.

Mais les temps sont changés; la guerre a trempé les énergies et exalté l'esprit d'abnégation des hommes de bonne volonté.

L'heure est grave; la leçon d'un récent événement doit porter ses fruits. Le violent sursaut de peuples désemparés et épouvantés après avoir frôlé les bords de l'abîme jette des lueurs sinistres sur la gravité des périls que font courir à la société et à la nation les sophismes antichrétiens et révolutionnaires des mauvais bergers et de leurs complices.

Nous faisons appel à tous ceux qui ont la vision nette ou la simple impression des dangers pressants auxquels doit faire face la défense religieuse, sociale et nationale que nous voulons entreprendre avec la masse organisée des catholiques.

Si nous leur inspirons quelque confiance, nous leur demandons, avec insistance, de nous aider puissamment, et dès à présent, dans notre effort d'organisation et de propagande très étendue.

Et, avant que le budget de la Fédération puisse être établi dans un cadre stable, nous les prions de nous promettre et assurer les plus larges et les plus généreux concours financiers, quelle que soit d'ailleurs, l'importance de chacun d'eux.

Sans doute, ils seront demain sollicités par l'attirance d'appels plus rémunérateurs, pour le moment ils examineront et décideront quelle part de leurs disponibilités doit être tout de même réservée à l'œuvre capitale et urgente de sauvegarde religieuse, sociale et nationale qui, à l'heure présente, s'impose impérieusement aux consciences des catholiques comme, du reste, à tous les hommes d'ordre.

Nous avons pleine confiance dans la clairvoyance de leur jugement et dans leur vertu d'abnégation.

Pour le Comité d'Organisation, Le président: GÉNÉRAL DE CASTELNAU.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Avais-je raison d'approuver?

Avais-je raison d'approuver toutes les demandes soumises au congrès des agriculteurs pour venir en aide aux colons? On chante si haut pourtant que les terres de colonisation sont avantageuses, que les colons peuvent en quelques années se faire un bel avenir. Pourquoi alors les aider? Voyons un peu ces avantages. Je vais d'abord citer le Journal d'Agriculture du mois de septembre 1923. Je lis, à la page 8 cette annonce sous le titre: LE CANTON DE COX: Dans le comté de Bonaventure en arrière de la paroisse du même nom, le feu a détruit une immense forêt dans le Canton de Cox et la dévastation règne sur environ 8,000 acres. C'est l'intention du gouvernement de mettre ces terrains à la disposition des colons. Au moins 200 colons pourraient y établir sur ces terres et ainsi deux nouvelles paroisses seraient fondées dans le nouveau diocèse de Gaspé. Dès cet été le ministère de la colonisation a fait semer de la graine de trèfle et de miel pour améliorer les brulés du Canton de Cox. Il y fait faire en ce moment des travaux de voirie très considérables. Hal'c'est ça des terres avantageuses. C'est sur ces terres de dévastation que les colons peuvent en quelques années se faire un bel avenir. Mais on a fait semer du trèfle sur ces terres. Pourquoi faire? On devait bien savoir pourtant que c'était inutile; que le trèfle, comme les colons, a en horreur les terres de dévastation. Et les travaux de voirie considérables! C'est pour pouvoir, je suppose, charroyer les grosses récoltes de trèfle? Ce sont là les terres les plus avantageuses il faut croire, puisqu'on les annonce comme telles. Mais celles qu'on annonce pas? Je vais vous le dire, ou plutôt, je vais répéter les témoignages entendus au congrès de colonisation du mois de décembre l'année dernière, témoignages donnés par des colons de toutes les parties de la province par des députés et des ingénieurs forestiers. Les voici. Les colons ont absolument besoin de bois sur leurs terres pour vivre. On fait couper le bois trop petit par les spéculateurs, il ne reste aux colons que balises. Les colons sont obligés de s'éloigner pour aller chercher le bois dans les chantiers. Les bûchers sont la cause des feux de forêts. Bientôt les colons n'auront plus même de bois de chauffage. Il faut aux colons une prime d'au moins \$20.00 à \$25.00 l'acre pour faire leurs terres dans un tel état. Tous les congressistes approuvent, mais une seule voix discordante. Un ingénieur forestier a déclaré: Sur des terres qui ont été visitées, il ne restait par endroit que seize pour cent des arbres, les plus petits et sur la généralité des terres, il reste environ trente à quarante pour cent des arbres les plus petits. Tous les congressistes approuvent encore, pas un seul n'a tenté de nier les dépréciations. D'après les informations reçues de d'autres colons, d'après ce que j'ai pu constater moi-même, les terres sont les terres de colonisation sur lesquelles l'on peut compter deux cent mille pieds de bois marchand. Ce qui fait deux mille pieds à l'acre sur les terres de cent acres, grandeur ordinaire. Prenons pour exemple une de ces plus belles terres de deux mille pieds à l'acre. La loi de colonisation défend à un colon de couper plus de cinq acres par année sur sa terre. Cinq acres à deux mille pieds font dix mille pieds, à quinze piastres le mille pied rendu sur place, le plus haut prix payé pour le bois marchand, montant: cent cinquante piastres. Ajoutons à cela six piastres l'acre, prime de défrichement: trente piastres; total, cent quatre-vingt piastres, soit revenu annuel sur lequel le colon peut compter durant ses premières années de défrichement pour vivre avec sa famille, payer le coût de construction de sa demeure et dépendances, faire sa terre, entretenir le bétail, toutes autres dépenses nécessaires. Mais, dira-t-on, les colons courent souvent plus de bois que la loi leur permet. Qui, mais cela n'augmente pas la quantité de bois sur leurs terres, au contraire. Si poussés par le besoin, ils coupent assez de bois pour pouvoir vivre toute une année, ils épuisent leur réserve dans deux ans, et ensuite ils n'auront plus rien. De plus le gouvernement leur refuse un ou deux droits de coupe en garantissant leur bois jusqu'à ce que le colon ait fait une certaine grandeur de terre et alors on lui remettra son argent retenu durant six, huit mois et quelques fois plus. Mais jamais le colon ne verra un sou d'intérêt. Cet argent a porté intérêt pourtant. Qui en bénéficie? L'Injustice! Exploitation! Cependant le gouvernement sais bien ajouter un intérêt de six pour cent en plus au prix que le colon a à payer en quelques versements par sa terre. Autre remarque: On dit souvent, il faut des amusements pour les gens de la campagne. C'est juste, et le colon qui est sans cesse piégé sous le fardeau, aurait bien besoin d'un peu de délassement. L'arc toujours tendu finit par se rompre, dit-on. Les amusements sont rares sur les terres nouvelles. Quelques fois cependant les colons ont découvert dans leur région quelques beaux lacs poissonneux. L'approche pas de la colon! N'essaye pas de goûter le plaisir de la pêche tu n'en a pas le droit, car les lacs sont réservés pour les sportsmen. Injustice honteuse! Exploitation!

Maintenant, retournons un peu au fameux congrès de colonisation. Les bûchers sont la cause des feux de forêts, ont dit les congressistes. Est-ce que ça cause des dommages aux colons ça les feux de forêts? Voici un exemple. L'année dernière, le 1er juin, dans la paroisse de Saint-Marc du Lac Genoa, l'émiscoueta, ou le résidaire, les feux de forêts venaient brûler tout un rang et une partie d'un autre rang de notre paroisse, habitations, récoltes, reste de forêts, tout y passait. Deux jours après, le 13, le feu

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Le juge Coderre exonère momentanément l'échevin Gabias au sujet du club "Lumkins"

L'échevin de Ste-Cunégonde a déclaré, hier après-midi, qu'il n'est pas le président de l'établissement "Lumkins". Il n'a jamais assisté à aucune réunion des directeurs ou actionnaires. Le témoin dit qu'il en est membre comme il l'est pour plus de trente autres clubs. L'ancien chef des détectives Lepage raconte l'histoire du meurtre de l'agent Beaudry. Le vol de \$1900. dans le coffre-fort du bureau des détectives.

L'échevin Gabias a raconté hier après-midi, à la reprise de la séance de l'enquête sur la police, qu'un individu était venu le trouver il y a un an et lui avait demandé de faire partie du Lumkins Club. La chose lui paraissait tout ordinaire, vu que pour fins politiques le témoin fait partie de trente-cinq clubs à Montréal. L'individu ne lui a rien demandé pour être membre du club. L'échevin Gabias a alors signé son nom à la suite d'une liste de noms qui lui ont paru fort respectables.

Depuis lors, il n'est allé au club que deux fois, la première fois pour assurer le club pour \$3,000 et la seconde fois, en passant, pour quelques minutes. "Je n'ai jamais, dit le témoin, eu de part dans le club, je n'ai jamais assisté à aucune assemblée de directeurs, actionnaires ou autres, je n'ai jamais reçu quoi que ce soit, je n'ai vu aucun officier de police et je ne me suis jamais occupé de l'établissement."

La Cour déclare alors l'échevin Gabias momentanément exonéré de l'affaire.

Le chef Bélanger déclare qu'actuellement, il ne s'occupe pas du département de police et que le sous-chef Leggett le remplace.

Me J. P. Lanctôt lui déclare que dans la nuit de samedi à dimanche, une maison que M. le curé Perrier achalandait récemment était encore achalandée d'une façon extraordinaire. Le chef Bélanger déclare qu'il est averti de l'affaire, qu'il est extrêmement difficile de faire une cause contre cette maison, mais qu'il va prendre les dispositions voulues pour que la chose ne se répète plus. Le témoin déclare que s'il y avait un règlement pour empêcher les voitures de stationner devant les maisons, le problème à résoudre serait bien plus facile. Il y a un projet de règlement à cet effet.

M. ADRIEN LEPAGE
M. Adrien Lepage, ex-chef du

département des détectives, raconte l'histoire du meurtre de l'agent Beaudry. Ce dernier a été assassiné le 25 mars dernier, par trois individus qu'il venait d'arrêter et de fouiller en compagnie du détective Wagner. Ce dernier a été soupçonné et le chef Lepage a envoyé au docteur Derome le revolver de Wagner afin de faire des expertises. Le docteur Derome, après expertises faites, a constaté que la balle meurtrière ne pouvait avoir été tirée par le revolver de Wagner. Beaudry avait des narcoïtiques sur lui. Le témoin déclare que les officiers de police chargés de faire des causes de narcoïtiques n'ont pas le droit de porter des narcoïtiques sur eux. Il explique qu'il se peut fort bien que Beaudry ait fait des causes auparavant et qu'il ait gardé les narcoïtiques sur lui.

LE VOL DE \$1,900

M. Lepage parle ensuite d'un vol de \$1,900 pris dans le coffre-fort du bureau des détectives. L'affaire est arrivée le 21 février 1922. Les détectives avaient pris un chèque au montant de \$1,900, supposé faux et l'avaient mis dans le coffre-fort de l'Association de Bienfaisance de la police, sous la garde du capitaine Lamont. Le bureau de ce dernier a été forcé et le chèque enlevé. La combinaison du coffre-fort n'avait pas été fermée, probablement par un oubli du capitaine Lamont. Ce dernier a dû rembourser la somme, aidé par tout le département de police qui y a contribué. Ce faux chèque était censé avoir été fait par un employé de la ville.

NE PAS CONFONDRE

M. Emile Morin, marchand-épicer, 2301, rue St-Laurent, n'est pas Emile Morin, mentionné à l'enquête de la police comme ayant tenu une maison de paris, rue St-Georges.

UNE CAUSERIE DU DR PELLETIER

NOTRE COLLABORATEUR A PARLER DU MAÎTRE DE CHAPELLE A LA SALLE SAINT-SULPICE, HIER SOIR — SOIRÉE DONNÉE PAR LE CHOEUR DE SAINT-JACQUES

A une soirée donnée hier par le Choeur de Saint-Jacques à la salle Saint-Sulpice, le directeur, M. Fréd. Pelletier, a fait une courte causerie sur le Maître de Chapelle. Il a indiqué l'antiquité vénérable de la fonction qu'il fait remonter au prêtre hébreu à qui le roi David avait confié l'organisation des chœurs et des instrumentistes qui faisaient cortège à l'Arche d'Alliance lorsqu'il fit transporter au tabernacle. Le conférencier a montré combien le peuple hébreu pratiquait la musique quoique, seuls les instruments soient connus, sans qu'il reste une seule note de leur musique. C'est surtout au service du Temple que la musique était employée et toujours sous la direction d'un prêtre. La tribu de Lévi fournissait les chanteurs et les instrumentistes et seuls les hommes et les petits garçons y étaient admis.

Le Cercle Lapiere a interprété avec grand entrain Le Chant de Chicago de Mark Twain et des monologues ont été dits par MM. Vallerand, Chamberland et Gauthier avec le plus grand succès.

Les concerts

Mlle Anita Desmarreau

Cette élève de Philipp et de Bonnet a donné lundi soir un récital au Ritz Carlton, devant un auditoire amical qui ne lui a pas ménagé les applaudissements.

Mozart, Mendelssohn, Schubert et Chopin composaient le programme avec des pièces de Philipp et d'Albeniz. Mlle Desmarreau est plus à son aise dans le moderne, comme l'a prouvé son interprétation des œuvres de ces deux derniers auteurs.

Dans la Fantaisie en Do mineur de Mozart, le premier morceau du programme, la pianiste semblait un peu nerveuse, mais elle a montré de bonnes qualités de style dans les Romances de Mendelssohn, tandis que le Scherzo du même auteur a été joué trop sèchement.

On ne peut lui faire le même reproche pour son interprétation des Phalènes et des Feux follets de son maître, Isidor Philipp. Elle y a mis toute la délicatesse et la couleur que ces deux pièces requièrent. Ce fut en somme un concert intéressant qui nous a fait connaître quelques nouveautés, ce dont nous devons féliciter Mlle Desmarreau. Romain-Octave PELLETIER.

Le juge Cusson acquitte Secours

Le juge Cusson a acquitté hier le garde Omer Secours, accusé d'avoir tenté de faire évader Serafini. Le juge, il y a quelque temps, avait déclaré toute la preuve faite contre Secours comme illégale.

LE CANADA AURA BIENTOT UN MINISTRE A WASHINGTON

C'est la nouvelle qu'a annoncée M. Graham au banquet du "Canadian Club" à New-York hier soir — Sir Esme Howard rend hommage au Canada — M. Belcourt parle de la dernière conférence de Londres.

New-York, 19. — Sir Esme Howard, ambassadeur britannique à Washington, M. le sénateur Belcourt, M. George P. Graham, ministre des chemins de fer canadiens; sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux du Canada et le sénateur Wadsworth étaient les principaux personnages qui ont assisté hier au dîner du Canadian Club, à l'hôtel Biltmore, hier soir.

Sir Esme a déclaré que l'Empire britannique pourra mieux exercer son influence dans le monde en donnant à chaque Dominion liberté complète de se développer selon ses aspirations, tout en demandant leur coopération dans toutes les questions de politique internationale.

Le Canada, a-t-il ajouté, à cause de son voisinage avec les Etats-Unis, est appelé à jouer un rôle considérable dans l'Empire. Les hommes d'Etat britanniques, a dit sir

Esme, croient actuellement qu'il vaut mieux pour l'Empire d'être une fédération d'Etats libres que de soumettre la moitié du monde par la force.

Les Dominions ont conquis leur droit d'être représentés dans les affaires impériales, ajoute Sir Esme, et le Canada a une grande part dans l'évolution constitutionnelle de l'Empire.

M. BELCOURT

M. le sénateur N.-A. Belcourt résuma la position du Canada à la conférence de Londres et parla de l'œuvre accomplie par cette conférence.

Il déclara qu'en se rendant à Londres, il avait reçu instruction du premier ministre Mackenzie King d'insister pour que le Canada fut représenté sur un pied d'égalité avec les autres nations, y compris la Grande-Bretagne elle-même. Pendant qu'il était en route, le gouvernement britannique avait étudié la chose et décidé que les Dominions seraient représentés alternativement. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud acceptèrent la proposition, mais les représentants du Canada et de l'Etat libre refusèrent. Le Canada, sur les instances du gouvernement britannique, qui prétendait que la conférence pourrait être en danger de ne pas avoir lieu, céda, mais à la condition que cela ne constituerait pas un précédent.

M. Graham, en répondant au toast du Canada présenté par sir Esme, a déclaré que le Canada aurait bientôt un ministre à Washington.

EXACTITUDE OPTIQUE

Exactitude dans l'examen, Exactitude dans l'ajustage, Exactitude dans le service, Voilà la clef de notre succès, tous jours grandissant.

POUR "MIEUX" VOIR VENEZ NOUS VOIR PRIX MODERES

Salon d'Optique St-Germain

453, RUE SAINT-DENIS Est 3798 près Sherbrooke

GOOD YEAR BANDES A CAMION



Leur énergique rebondissement protège le moteur du camion, le châssis et la charge

Goodyear means Good Wear

Le Cigare qui Plait

OVIDO

10¢ GRANDEUR CONGRESS

Les connaisseurs de bons cigares havane fument Ovido.

L. O. GROTHE, Limitée - MONTREAL

LE NOM DE QUEBEC

CE QU'EN DIT LA COMMISSION DE GEOGRAPHIE DU CANADA

Du Bulletin des ressources naturelles:

En recherchant l'origine des noms géographiques canadiens, la Commission de Géographie du Canada a pu établir les faits suivants au sujet du nom de Québec. Autant que l'on sache, ce nom parut pour la première fois sur une carte dressée par Guillaume Levasseur, de Dieppe, et dont la publication, selon Henri Harris, remonte à 1601. Le nom y est écrit "Quebec". La première mention qui en ait été faite dans un livre est celle que l'on trouve dans l'Histoire de la Nouvelle-France, de Lescarbot, publiée à Paris en 1609 et dont la Bibliothèque du Parlement canadien possède un exemplaire. Lescarbot épèle ce nom "Kebec", sans accent, et l'emploie dans la description du voyage fait par Champlain en 1608 et dont celui-ci lui avait communiqué verbalement les détails. Champlain lui-même, dans la relation de ses voyages qu'il publia en 1613, épèle ce nom "Quebec".

Le premier Européen qui visita le site de la ville actuelle de Québec fut Jacques Cartier qui, en 1535, y trouva la bourgade indienne de Stadaconé. Cartier note que le fleuve se rétrécit à cet endroit. Soixante-trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1608, Champlain y vint à son tour mais n'y trouva aucun groupement d'Indiens. Stadaconé, avec sa population huronne-iroquoise, avait donc disparu. Champlain fait mention de "Quebec", qui est un étrangement de la rivière, et dans ses relations de voyages publiées en 1613, il dit qu'il chercha un emplacement pour une habitation et qu'il n'en trouva aucun de plus convenable que la "pointe de Quebec, comme l'appellent les Indiens". Dans l'édition de 1632 de ses relations de voyages, il affirme de nouveau que Quebec est ainsi appelé par les Indiens.

La particularité géographique de Québec que notent Cartier et Champlain est que le fleuve Saint-Laurent y est "rétréci", ou "obstrué". En effet, c'est à l'endroit où le pont du chemin de fer National le traverse, cinq milles en amont de la cité de Québec, que se trouve la partie la plus étroite du fleuve entre Montréal et le Golfe. Sa largeur, mesurée entre les rives de haute marée, est de 2,440 pieds. De l'appellation indienne de ce rétrécissement du fleuve provient donc le nom que portent aujourd'hui la province et la ville de Québec. Les Pères Albert Lacombe et Georges Lemoine, qui tous deux connaissent à fond les dialectes algonquins et dont les dictionnaires eris et montagnais font autorité, s'accordent à reconnaître que telle est la signification du nom. Le Révérend Silas T. Rand, pendant quarante ans missionnaire chez les Micmacs des Provinces Maritimes, mentionne deux endroits de la Nouvelle-Ecosse appelés Québec par les Indiens: les "Narrows", près de Halifax, et un rétrécissement de la rivière Liverpool, en aval de Milton.

Quelques-uns ont supposé que Québec était un nom français, parce qu'en certaines parties de la France, des langues de terre formées par le confluent de deux rivières ont des noms se terminant en "bec", tels que Bolbec, Caudebec, Carbec.

A ce sujet, l'abbé Gosselin fait remarquer que si le mot était purement et simplement français, il aurait eu de l'origine une épellation définie. Ce ne fut apparemment jamais le cas, car des écrivains du 17ème siècle adoptent l'épellation de Lescarbot, tandis que d'autres emploient celle de Champlain, avec ou sans la lettre finale "q".

Contre Rhumes, Grippe, Influenza et comme préventif.

Prenez les

COMPRIMÉS LAXATIFS DR

Bromo Quinine

Les meilleurs et les plus anciens comprimés contre rhumes et grippe.

Remède sûr et éprouvé, La boîte porte cette signature

E. W. Brown

Prix 30c. Fabriqués au Canada

La Saucisse CONTANT

Fait les délices des connaisseurs. Exigez-la de votre fournisseur.

Pour le nouveau collège Ste-Marie

Les souscriptions pour la construction du nouveau collège Sainte-Marie à la Côte-des-Neiges s'élèvent maintenant à \$170,000.

La campagne de souscription vi recommencer.

est l'aliment parfait et le lait Borden répond de façon plus qu'ordinaire à toutes les exigences.

BORDEN'S Farm Products Co. Ltd. York 5853

Le lait

est l'aliment parfait et le lait Borden répond de façon plus qu'ordinaire à toutes les exigences.

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 20 novembre 1924.
Saint Félix de Valois, confesseur.
Lever du soleil, 7 h. 04.
Coucher du soleil, 4 h. 35.
Lever de la lune, 1 h. 25.
Coucher de la lune, 1 h. 25.
Premier quart, le 19, à 5 h. 24 m. du soir.
Pleine lune, le 21, à 7 h. 37 m. du matin.
Dernier quart, le 23, à 5 h. 45 m. du soir.
Nouvelle lune, le 26, à 9 h. 22 m. du soir.

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 20.
Minimum aujourd'hui 10.
Même date l'an dernier 20.
Même date l'an dernier 10.
BAROMETRE
8 heures a.m. 30.15. 11 heures a.m. 30.14.
A midi, 30.12.
Chiffres fournis par la maison L.-R. de
Meul, 500A, Saint-Denis.

SON EMINENCE LE CARDINAL LOGUE, PRIMAT D'IRLANDE EST MORT, CE MATIN, A ARMAGH

Le vénérable prélat s'est éteint à l'âge de 84 ans — On ne le savait pas malade — Il avait reçu le chapeau cardinalice, en 1894.

Belfast, 19 (S.P.A.) — Son Eminence le cardinal Logue, primat d'Irlande, est mort à 6 heures ce matin. On ne savait pas le cardinal malade et la nouvelle de sa mort a causé une profonde surprise. Il est mort à sa résidence "Ara Coeli", à Armagh.

Le coadjuteur du cardinal, l'archevêque O'Donnell, qui était à Dundalk, est revenu immédiatement à Armagh.

NOTES BIOGRAPHIQUES
Le cardinal Logue était né à Raphoe le 1er octobre 1840. Il fut professeur au collège irlandais à Paris où il reçut la prêtrise en 1866. En 1874 il reve-

nait dans son diocèse où il fut professeur à Maynooth. Elu évêque de Raphoe le 13 mai 1879 et sacré le 20 juillet suivant. Le 19 avril 1887, il était promu archevêque d'Armagh et coadjuteur de l'archevêché d'Armagh. Le 3 décembre 1887 il succédait à Mgr Mac-Gettigan. Le 16 janvier 1893, il était créé cardinal-prêtre. Il était le premier des 108 primats d'Irlande depuis Saint-Patrice à être honoré de la pourpre. Il reçut le chapeau cardinalice le 19 janvier suivant avec titre de Sainte-Marie "della Pace". Il était archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande.

A Ottawa, on parle de la démission prochaine de M. Taschereau

Le premier ministre remplacerait sir François Lemieux — M. J.E. Perrault ou M. Athanase David dirigerait la barque ministérielle à Québec.

Ottawa, 19 (D.N.C.) — On dit ici, ce matin, que le premier ministre de Québec va démissionner sous peu et qu'il acceptera le poste de juge en chef de la Cour supérieure à Québec. M. Taschereau remplacerait sir François Lemieux.

On ajoute aussi ici que le successeur de M. Taschereau au poste de premier ministre serait M. J.-E. Perreault, ministre de la colonisation, ou M. Athanase David, secrétaire provincial. Cette rumeur importante qui circule à Ottawa depuis ce matin, n'est pas sans exciter beaucoup d'intérêt dans les cercles politiques.

Saisie d'une consignation de cocaïne destinée à des personnes de Montréal

Cinq petits barils contenaient ces narcotiques évalués à \$30,000 — Des officiers de la gendarmerie à cheval font une enquête à Montréal.

Québec, 19 (D.N.C.) — Les officiers de la douane ont saisi, dimanche, une cargaison de cocaïne transportée à Québec par l'"Empress of Scotland" et évaluée à environ \$30,000.

Cette provision de narcotique était contenue dans cinq petits barils et avait été chargée sur le vaisseau à Hambourg. Elle était consignée à des personnes demeurant à Montréal et dont les noms étaient désignés par des initiales. Les officiers de la police montée font une enquête actuellement à ce sujet dans la Métropole.

Le tramway à Québec

Québec, 19, (D.N.C.) — M. St-Cyr, président de la Commission des tramways de Montréal, était à Québec, hier. Il a donné au comité des tramways du conseil municipal des détails sur le service général du tramway.

M. St-Cyr est favorable au contrôle du tramway par des commissions ou des municipalités. M. St-Cyr suggère comme moyen le plus efficace le système en vigueur dans les grandes villes, à savoir que le tramway est opéré au prix coûtant. Cette question du tramway continue à susciter beaucoup d'intérêt à Québec. Après la population de Limoilou, celle de St-Sauveur s'est réunie, hier soir, et a demandé le transport des passagers à 5 sous sur le tramway suivant le contrat actuellement en vigueur.

Une enquête sur la police à Lévis

Québec, 19, (D.N.C.) — Le conseil municipal de Lévis a décidé, hier soir, de tenir une enquête sur l'administration de la police. Un comité composé de cinq membres du conseil dirigera cette enquête. Ces membres sont le maire Demers, les échevins Lannier, Lebel, Gervais et Lemieux.

Mort de Mme Rose Dandurand

Nous apprenons avec regret la mort de madame Rose Dandurand, mère de M. U.-H. Dandurand et de Mme Joseph Vanier. Mme Dandurand s'est éteinte à l'âge de 90 ans, chez sa fille, Mme Vanier, 116, rue Sainte-Famille. Mme Dandurand laisse au nombre de ses petits-enfants: MM. Henri, Hector, Gérard et Georges Dandurand, Miles Geraldine et Thérèse Dandurand, le P. Lionel Vanier, S.J., et MM. Anatole et Guy Vanier.

Le service funèbre sera chanté jeudi, à 9 h. en l'église Notre-Dame. Nos respectueuses sympathies à la famille.

L'aide aux chômeurs

Au cours de la matinée, M. Terreault, directeur des travaux publics de la ville, a engagé plusieurs équipes d'ouvriers, soit 150 hommes pour le moins, à la construction de quatre égouts; ce sont des travaux qui auraient pu être retardés au printemps, mais que la ville entreprend cet hiver afin de venir en aide aux chômeurs.

Ces travaux qui représentent une première somme de \$85,486 sont faits dans les quartiers que voici: Ahuntsic, avenue Poland, \$11,200; Saint-Eusèbe, rues Chapleau et Shepherd, \$2,850 et 2,280; Saint-Paul, rue Le Caron, \$69,156.

D'autre part le comité exécutif, sur la recommandation de M. Terreault, présentera encore au cours de la prochaine séance du conseil neuf autres rapports recommandant de voter une nouvelle somme de \$66,205 pour la construction d'égouts.

Il est entendu que la ville construira pour \$300,000 d'égouts au cours de cet hiver tout simplement pour aider les sans-travail.

Elections chez les apiculteurs

Québec, 19, (D.N.C.) — M. Jacques Verret, de Charlesbourg, a été réélu, hier, président de la Société des apiculteurs de Québec. Les autres officiers élus sont: M. M. P.-A. Painchaud, de Plessisville, vice-président; M. V. Charette, secrétaire; M. Bégin, A. Deslèdes, J. Thibault, J.-E. Dion, H. Leclerc, J. Bédard et G.-E. Moreau, directeurs.

La Société compte actuellement 75 membres et la réunion d'hier aura sans doute pour effet de donner un nouvel essor à l'apiculture dans le district de Québec.

De retour des Etats-Unis

Ottawa, 19, (D.N.C.) — Le gouvernement émet des statistiques, ce matin, à l'effet que 30,966 personnes nous sont arrivées des Etats-Unis depuis sept mois dont 25,965 d'origine canadienne qui nous seraient revenus au pays et 3,026 d'origine anglaise.

Le règlement des taxes de 1925

LE CONSEIL MUNICIPAL SERA SAISI DE CET IMPORTANT RÈGLEMENT DES LUNDI PROCHAIN. UN DELAI DE TRENTE JOURS

Les administrateurs municipaux présenteront lundi prochain, à la séance spéciale du conseil, le règlement des contributions foncières pour l'année 1925. C'est le règlement des taxes sur lequel l'administration se base pour établir le budget pour l'exercice.

Tous les ans la même procédure se renouvelle vers le mois de décembre, selon les prescriptions de la charte. Les échevins ont un délai de trente jours pour l'étudier et l'adopter. Le règlement pourvoit à l'imposition de la taxe foncière pour une année, de mai à mai, et fixe le taux des taxes spéciales.

Le feuillet du jour comprend également plusieurs projets de règlements, laissés sur la table depuis plusieurs mois. Entre autres, celui d'une commission d'embellissement, projet qui est appuyé par quatre-vingt associations de notre ville.

Pour amender le règlement no 695 concernant la fermeture des magasins le dimanche (Echevin Sansregret, 19 mai).

Concernant les kiosques pour la vente des journaux (Echevin Sansregret, 19 mai).

Concernant la circulation des voitures et abordant certains règlements (Echevin Sansregret, 19 mai). (Transmis à une commission spéciale.)

A l'effet de créer la Commission d'embellissement de la Cité de Montréal. (Echevin Gareau, 18 août.)

Pour amender le règlement no 752 concernant les bâtiments dans le quartier Notre-Dame de Grâce. (Echevin Watson, 29 septembre.)

Il y a également une communication de MM. J.A. Morgan et autres au sujet du garage situé rue Jeanne Mance et de MM. Kavanagh, Lajoie et Lacoste pour le même garage et aussi un avis de motion de l'échevin Dubreuil, demandant un rapport au sujet de certains pompiers qui ont laissé le service de la ville, avec la promesse d'une pension.

La grève de Hull

Ottawa, 19 (D.N.C.) — Une entrevue a eu lieu hier entre des représentants des syndicats catholiques, des représentants de la compagnie Eddy et plusieurs membres du conseil municipal de Hull. Il y a eu discussion sur les points en litige, et l'on s'attend à ce que la compagnie fasse connaître sa décision, jeudi.

Des souverains yougoslaves en Italie

Paris, 19 (S.P.A.) — Les gouvernements yougoslave et italien ont décidé que les souverains de Yougoslavie visiteront l'Italie entre le 10 et le 15 janvier prochain. Le but principal de cette visite est la signature de l'alliance défensive qu'on a conclue il y a quelque temps.

Crédits plus étendus

M. Terreault, directeur du service des travaux publics, a proposé au comité exécutif un amendement à la charte pour lui permettre de consacrer des crédits illimités pour la pose de conduites d'eau; actuellement, la charte permet pour ces fins une dépense de \$250,000 par année, sans recourir à une plébiscite. Cette année, M. Terreault a englobé cette somme de \$250,000, et malgré cela, il lui reste des demandes pour une somme supplémentaire de \$311,000, demandes qu'il ne peut satisfaire.

La suggestion du directeur des travaux publics est motivée par le fait qu'un bon nombre de contribuables se trouvent privés d'eau, notamment dans les quartiers excentriques. Et il faut engager sept ou huit charroyeurs d'eau pour alimenter ces maisons. Si le service de l'aqueduc disposait de fonds plus abondants, l'eau serait amenée directement aux maisons par le système d'aqueduc.

Feu l'abbé J.-A. Daunais

M. l'abbé Joseph-Arsène Daunais est mort ce matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal après une longue maladie. Il était né à Montréal en 1895 et avait fait ses études à Valleyfield et au séminaire de Joliette. Il fut ordonné le 29 juin 1922. Ancien professeur au séminaire de Joliette et à l'Ecole normale.

La translation des restes de l'Hôtel-Dieu à l'église Saint-Irénée aura lieu à 4 heures cet après-midi. Funérailles vendredi matin à 8 heures 30, à Saint-Irénée.

Le défunt était le neveu de M. l'abbé L.-P. Delisle, curé à la Rivière-Ouelle. Il laisse deux frères: Louis-Philippe et Charles.

M. Dutrisac poursuit

M. Hector Dutrisac a fait arrêter M. Emmett Moore alias Finnigan, Moore est accusé d'avoir extorqué sous de fausses représentations à M. Dutrisac les sommes de \$4,500 et de \$3,000. Moore a été admis à caution de \$4,000 fournis par deux citoyens.

Allez-y!

Nous faisons part, une fois de plus, à nos lecteurs de derniers arrivages de notre Service de librairie. Au comptoir, par la poste, par téléphone on nous les réclame et le lot baisse à vue d'oeil. Si vous désirez vous procurer ces livres qui mettent la science en tablettes si digestibles, pressez-vous. Pressez-vous encore si vous désirez un almanach. Vous savez la juste faveur dont jouissent les publications de ce genre.

Voici les titres et les prix de la Collection des ouvrages de l'abbé Moreau:

CONSTRUISEZ DONC VOUS-MÊME VOTRE POSTE DE TELEPHONE SANS FIL, un volume in-16 de 180 pages avec 69 figures dans le texte, 60s. franco.

L'ALCHIMIE MODERNE, 100 pages, volume de grand luxe, gravures sur bois, et tableaux hors texte, 35s. franco.

LES CONFINES DE LA SCIENCE ET DE LA FOI, un volume in-16 de 300 pages avec figure dans le texte, 75s. franco.

LA SCIENCE MYSTERIEUSE DES PHARAONS, un volume in-16 de 250 pages avec figures dans le texte et 8 planches hors texte 75s. franco.

POUR COMPRENDRE EINSTEIN! un volume in-16 de 250 pages avec figures dans le texte, 75s. franco.

QUE DEVIENDRONS-NOUS APRES LA MORT? un volume in-16 de 320 pages, 75s. franco.

ORIGINE ET FORMATION DES MONDES, beau volume in-8 carré de 420 pages avec 124 figures dans le texte et 18 planches hors texte, \$2.50 franco.

L'ETUDE DE LA LUNE avec dictionnaire sélénographique, un volume de 168 pages, 60s. franco.

QUELQUES HEURES DANS LE CIEL, couverture en couleurs, illustrations dans le texte, 125 pages, 35s. franco.

POUR COMPRENDRE L'ARITHMETIQUE, un volume in-16, 212 pages avec figures dans le texte, 75s. franco.

POUR COMPRENDRE L'ALGÈBRE, un volume in-16 252 pages avec figures dans le texte, 75s. franco.

POUR COMPRENDRE LA GEOMETRIE PLANE, un volume in-16 252 pages avec 218 figures dans le texte, 75s. franco.

POUR COMPRENDRE LA GEOMETRIE DANS L'ESPACE, un volume in-16, 200 pages avec 150 figures dans le texte, 75s. franco.

POUR COMPRENDRE LE CALCUL DIFFERENTIEL, un volume in-16, 228 pages avec 55 figures dans le texte, 75s. franco.

AUTRES NOUVEAUTES

HISTOIRE DU CHRIST par Giovanni Papini, \$1.00 franco.

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA par Copan, 75s. franco.

QUINZE ANS DE RETRAITES FERMEES, par le R. P. Archambault, 22s. franco.

LES ETAPES D'UN MANOIR CANADIEN par le R. P. Boisneau, 50s. franco.

L'ALMANACH DU PELERIN (1925), 20s. franco.

MON ALMANACH (1925), 10s. franco.

L'ELUC par Georges Thierry, dernier numéro de la Collection des Romans populaires, 15s. franco.

Remise spéciale aux libraires.

Service de librairie du DEVOIR, case postale 4020, Téléphone Main 7460. On livre en ville contre remboursement sans frais supplémentaires.

La Pologne et la Petite Entente

Paris, 19 (S.P.A.) — Le correspondant du *Matin* à Belgrade croit savoir que des négociations seront tentées bientôt pour permettre à la Pologne d'entrer dans la Petite Entente. Dans les milieux politiques de la capitale yougoslave, on croit que l'entrée de la Pologne dans la Petite Entente est devenue impérieuse parce que celle-ci devra bientôt reconnaître la Russie soviétique. En faisant partie de cette entente, la Pologne la rendra plus forte vis-à-vis de la Russie et cela permettra de maintenir la paix en Europe Centrale. Il est probable, ajoute la dépêche, que les représentants de la Pologne et des gouvernements qui sont de la Petite Entente se rencontreront à Bucarest le mois prochain pour régler cette question.

M. Bureau à la Commission des chemins de fer

Ottawa, 19 (D. N. C.). — La rumeur circule ici de la nomination de M. Jacques Bureau, ministre des douanes, au poste de commissaire des chemins de fer, rendu vacant par l'expiration du terme d'office de M. Bruno Nantel.

On dit aussi que les élections générales auront lieu au mois de juin, des la fin de la session.

Deux locomotives électriques

Deux des nouvelles locomotives électriques que les commissaires du port ont fait construire en Angleterre arriveront à Montréal cet après-midi. Elles sont à bord du *Manchester Regiment*.

Message aux Irlandais

MGR DESCHAMPS ADRESSE SES SYMPATHIES AUX CATHOLIQUES D'IRLANDE, A L'OCCASION DE LA MORT DE S. E. LE CARDINAL LOGUE

Nous publions ci-après le message de sympathie que Mgr le vicaire général et administrateur du diocèse de Montréal adresse au peuple irlandais à l'occasion de la mort de S. E. le cardinal Logue.

"C'est avec un profond regret que nous avons appris, ce matin, la mort subite de ce grand prélat, Son Eminence le cardinal Logue, archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande.

"Cette pénible circonstance ravive en nous le souvenir de sa visite à Montréal en 1908, alors qu'il fut l'hôte de Mgr Bruchési à un dîner en son honneur, donné au clergé à l'archevêché. Il était aimé de tous ceux qui le connaissaient. Par ses aimables qualités, il plaisait à tous.

"Sa connaissance approfondie de plusieurs langues lui avait valu des relations étendues. On se souvient de la facilité avec laquelle il a parlé en français. Il était accessible à tous et cette caractéristique lui valait de se faire chérir. Il a été homme d'étude, théologien, prélat distingué et bon citoyen.

"C'est en 1910, à l'occasion du Congrès eucharistique, qu'il a fait sa seconde visite à Montréal.

En l'absence de Mgr l'archevêque, nous voulons dire les sympathies de notre clergé et des fidèles au peuple irlandais qui a perdu un grand chef spirituel."

Mgr A.-E. Deschamps, vicaire général et administrateur.

LES FETES A L'ABBE ROUSSIN

ELLES SE SONT TERMINEES HIER SOIR PAR UN GRAND BANQUET A L'ACADEMIE ROUSSIN

Les fêtes à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la nomination de M. l'abbé Joseph-Octave Roussin à la cure de la Pointe-aux-Trembles se sont terminées hier soir par un banquet qui a eu lieu à l'Académie Roussin.

Plus de trois cents convives, dont bon nombre de prêtres, étaient présents. M. le chanoine J. D. Binette représentait l'archevêché. M. l'abbé L.-P. Perrier, curé au Mile-End, M. l'abbé F.-A. Bailly, curé à Verchères, étaient au nombre des orateurs. Le maire Gélinas présidait à la table d'honneur. Le maire Gélinas, l'échevin Oscar Benoit et le notaire J.-C.-V. Roy ont été les principaux organisateurs de cette fête.

On remarquait aussi au nombre des convives MM. J.-O. Renaud, député de Laval, J. Versailles, maire de Montréal-Est, Joseph Jean, avocat, A.-B. Ladouceur, recorder à la Pointe-aux-Trembles, et Raoul Desmouchels, notaire, qui ont porté diverses santé.

Sur l'invitation des Dames de la Congrégation, M. l'abbé Roussin a célébré la messe au couvent de la paroisse, ce matin.

Ce qu'ont fait nos aviateurs

Ottawa, 19, (D.N.C.) — Les aviateurs du Dominion ont fait, durant la dernière année, des envolées qui ont duré ensemble 3,340 heures, et aucun accident n'est arrivé. Ils ont survolé 3,000,000 d'acres de forêts en Saskatchewan, 400,000 d'acres en Manitoba afin d'y découvrir des commencement d'incendie, et ils ont photographié 40,000 acres de forêts.

A Wall Street

New-York, 19. — L'ouverture ce matin à Wall Street a été marquée par des mouvements très forts de hausse dans plusieurs compartiments. Plus d'une douzaine de titres ont été portés à de nouveaux hauts pour l'année des premières minutes de la séance. Parmi ces valeurs on remarque le Sears-Roebuck, le Montgomery Ward, le Postum Cereal, le Famous Players, le Texas and Pacific, le St-Louis Southwestern, la préférence Marine et le May Department Stores.

L'U. S. Cast Iron Pipe est monté de trois points, le Crucible Steel, le Dupont et le Chesapeake and Ohio d'un point ou plus chacun.

Au cours de la première demi-heure le marché a été inondé de commandes d'achat et la demande s'est étendue à tous les groupes. Le Nash Motors et l'American Can ont avancé chacun de 3 points 1/2, le May Department Stores de 2 points 1/2 et la préférence Great Northern, le Baldwin, le Philadelphia and Reading Coal and Iron, le Rock Island, le Frisco ordinaire, le Mack Trucks, le North American, la préférence A. Wabash et le Tidewater étaient parmi les valeurs en hausse de 1 à 2 points comparativement à la fermeture d'hier soir. L'U. S. Steel commun a touché un nouveau haut pour l'année à 116 7/8 et l'American Can a fait de même à 154 1/2.

La police savait qui allaient attaquer l'auto de la banque

Quelque temps avant l'attentat, un détective en montre un groupe aux messagers Thibaudau et Brunet — On préfère ne pas les arrêter tout de suite — Beau zèle pour prévenir un attentat contre une maison de désordre — M. Bédard nie certains allégés.

MM. Maurice Thibaudau et R. Brunet, messagers de la banque d'Hochelaga, ont témoigné ce matin, à l'enquête de la police.

MM. Thibaudau et Brunet étaient dans l'auto de la banque d'Hochelaga, lors de l'attentat au tunnel de la rue Ontario, le 1er avril dernier. Quatre jours avant que la police cessât d'escorter l'auto de la banque, l'auto des détectives s'est approchée de celle de la banque, arrêtée au coin des rues Davidson et Ontario. Le détective Bélanger a déclaré aux messagers en leur indiquant un groupe de trois individus qui étaient arrêtés non loin de là.

"Voilà les gens qui veulent faire le hold up", Thibaudau lui a demandé pourquoi la police ne les coffrait pas tout de suite. Bélanger a répondu que ça ne servait à rien vu que la police ne réussissait qu'à les faire condamner pour port d'armes illégales, ce qui entraînerait au plus une sentence de dix dollars avec les frais. M. Bélanger leur a dit aussi que l'attentat aurait vraisemblablement lieu à la succursale Viauville.

Me J.-P. Lancôt n'a pas poussé l'interrogatoire plus loin, à la demande de Me R.-L. Calder qui a dit que l'incident n'était pas clos et que la couronne s'en occupait, quitte ensuite à communiquer au juge Coeurve les renseignements supplémentaires.

LE CAS DE M. WILFRID CHAMPAGNE

M. Wilfrid Champagne, ex-marchand de gros dont le commerce a été acheté par la maison Laporte et Martin, déclare que sa résidence, 1357 rue Saint-Hubert, a été cambriolée en mai 1922 par deux voleurs, pendant que toute la famille passait une semaine à Beloit. Les voleurs ont mangé là et y ont couché durant deux jours et sont partis avec des marchandises d'une valeur de \$1,200. Le détective Pelletier a été chargé de la cause. Il a appris quelques jours plus tard à M. Champagne qu'un nommé S. Mendelsohn lui avait dit qu'il savait où étaient les marchandises. Mendelsohn est allé voir M. Champagne, en compagnie de Pelletier, et lui a proposé de lui obtenir un décompte de vol pour une somme de \$125. Mendelsohn a déclaré qu'il savait où demeurait le voleur parce qu'il l'avait filé.

M. Champagne a accepté et est allé en compagnie de Pelletier chercher son manteau chez Mendelsohn et a payé \$125 à Mendelsohn. Ce dernier lui a alors offert de lui re-

trouver sa couteillerie moyennant une somme de \$150. M. Champagne a accepté et est allé subsequmment chercher sa marchandise chez Mendelsohn. Ce dernier a, en plus, exigé une récompense de \$40 pour s'occuper de l'affaire.

MENDELSON RENDAIT DES SERVICES

M. Champagne a demandé à Pelletier pourquoi il n'arrêtait pas Mendelsohn pour faire le jeu du voleur, en disant qu'il dépensait volontiers \$300 de bon cœur pour prendre le voleur. Pelletier lui a répondu que c'était impossible, parce que Mendelsohn rendait trop de services à la police pour lui aider à retrouver les marchandises et que d'ailleurs Mendelsohn ne dévoilerait pas le voleur par crainte de se faire tuer. En plus Pelletier a demandé après le vol au fils de M. Champagne si son père était "blond" (généreux).

On passe ensuite à un autre incident. Le sergent Archambault et les détectives Colombe, Bissonnette, Puyllet, Emond et Laflamme racontent sur les instructions de l'inspecteur Egan, ils sont allés passer quatre nuits à une maison de prostitution de la rue Hôtel-de-Ville bien connue, dans le but de prendre des apaches qui devaient y faire un attentat. Les apaches en question ne sont pas venus et n'ont été arrêtés que plus tard dans la rue. Cette maison était connue pour appartenir à un nommé César. Des descentes ont été faites dans cette maison après, par la police pour causes de moeurs.

M. BEDARD N'A RIEN DIT DE CELA

L'échevin Bédard nie qu'il ait dit à un reporter au cours d'une entrevue publiée dans la *Patrie* qu'il allait témoigner à l'enquête sur le fait que les causes étaient indument retardées et traînées en longueur. Il admet avoir dit que les causes étaient retardées et languissaient, mais n'a pas dit qu'il témoignait. Il nie avoir déclaré à l'échevin Dubreuil et à M. Laurence, en une certaine occasion, qu'il venait de remettre à M. l'échevin Brodeur, une liste de plaintes contre des agents de la police, et que M. Brodeur ne faisait rien, ni aussi avoir déclaré dans un restaurant des alentours du palais de justice que les places d'agents de police étaient à vendre.

La séance est ajournée à cet après-midi.

A LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La contre-grève de Hull — Un efficace témoignage de sympathie.

Les difficultés survenues entre la compagnie Eddy et le syndicat catholique des ouvrières en allumettes, dont nous avons plus d'une fois parlé, ont eu leur écho à la section Saint-Nicolas d'Athunisie de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pour manifester leur sympathie aux contre-grévistes, appuyés là-bas par leur amonition et l'opinion publique, la section, sur une proposition fortement motivée de MM. Arthur Saint-Pierre et Rosaire Trudel, a décidé, non seulement d'adresser au syndicat l'hommage de "sa profonde sympathie", mais d'y ajouter "un premier secours en argent".

La section a en même temps décidé de demander au conseil gé-

LE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

SIR ERIC DRUMMOND DEMANDE L'AJOURNEMENT SINE DIE DE LA DISCUSSION SUR CE SUJET

Londres, 19 (S. P. A.). — Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations, est parti de Londres pour Genève, hier, avec une demande du gouvernement britannique pour un ajournement indéfini du débat au conseil de la Société des Nations sur le protocole de sécurité et de désarmement récemment adopté par l'Assemblée de la société à Genève.

Le correspondant voit dans le départ de sir Eric, avec la demande d'ajourner la question, une occasion pour les Etats-Unis de prendre de nouveau l'initiative en fait de désarmement.

Il ne s'ensuit nullement, dit le correspondant, qu'il faille nécessairement abandonner tout espoir de conférence internationale sur la réduction des armements. La remise probable d'une conférence du désarmement à laquelle les Etats-Unis ne pourraient participer autrement qu'en envoyant des observateurs, fournirait au président Coolidge l'occasion de convoquer lui-même une conférence à laquelle les Etats-Unis joueraient le grand rôle, occasion dont le pacte de Genève l'aurait privé avec si peu de tact, au préjudice de la collaboration américaine dans l'établissement de la paix mondiale.

Le chroniqueur croit que la décision de la Grande-Bretagne n'a pas de quoi surprendre vu les fortes objections opposées par les Dominions. Il serait difficile d'amender le protocole, dit-il, sans changer le pacte.

C'est, dit-il, le retour au premier pacte et l'élaboration possible d'une nouvelle procédure d'arbitrage sur les questions justifiées par le tribunal de La Haye.

Les autres journaux ne font aucun commentaire. Une visite de l'ancien ministre MacDonald à M. Austen Chamberlain, au ministère des affaires étrangères, hier, a suscité la curiosité dans les milieux journalistiques, mais on ne sait rien de l'entrevue. Les potins associent cette visite au protocole de Genève au sujet duquel on disait parmi les partisans de l'ancien gouvernement que M. MacDonald avait fait davantage pour la paix en huit mois que les autres gouvernements en huit années.

FEU M. J.-A. JARRY

LE CHEF DU CONTENTIEUX MUNICIPAL EST MORT HIER

Nous apprenons la mort survenue hier soir, à sa résidence, 718 chemin Ste-Catherine, d'Outremont, de M. J.-A. Jarry, c.r., avocat en chef de la cité de Montréal.

M. Jarry souffrait depuis plusieurs mois d'un mal qui ne pardonne pas.

Après avoir fait ses études au collège St-Laurent, le défunt étudia son droit à l'Université de Montréal, alors connue sous le nom de l'Université Laval de Montréal. Il fut admis au barreau en 1903 et pratiqua avec MM. André et François Fautoux. Quelques années plus tard, il était créé conseil du roi. M. Jarry était attaché depuis dix-neuf ans au contentieux de la cité, et depuis trois ans, il dirigeait titulairement ce bureau. Cependant il n'était plus à l'hôtel de ville depuis trois ans.

Le défunt laisse sa femme, née Berthe Vallières; deux fils, Maurice et Marc Jarry; trois filles, Mmes Marie-Antoinette, Georgette et Marcelle Jarry; un frère, M. Maxime Jarry; trois sœurs, Mmes Léon Julien, Frédéric Blain et Arthur Bastien; et sa mère, Mme Maxime Jarry. Il était le gendre de l'ex-échevin S.-D. Vallières.

Les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église Saint-Vincent d'Outremont.

Le Devoir offre ses vives condoléances à la famille en deuil.

Félicitations et regrets

La section St-Nicolas d'Abtinsie de la Société St-Jean-Baptiste, adoptée à sa dernière réunion un vote de félicitations à l'adresse du nouveau président général, M. J.-V. Désaulniers et un vote de reconnaissance au président démissionnaire, M. Victor Morin.

Retraite des bienfaitrices des Sourdes-Muettes

La retraite annuelle des bienfaitrices de l'Institut des Sourdes-Muettes s'ouvrira à 3 heures dimanche le 23 courant pour se terminer le 27 à 3 heures. Après la retraite prêchée par le R. P. Maurice, capucin, aura lieu l'Assemblée générale.

Ibanez contre Alphonse XIII

Paris, 19. (S.P.A.). — L'auteur espagnol Vicente Ibanez a déclaré de nouveau la hache de guerre contre le roi Alphonse d'Espagne et le général Primo de Rivera, le dictateur militaire espagnol. Dans une interview au "soir", l'auteur répète ses accusations contre le monarque espagnol et le dictateur. Il affirme avoir trouvé le moyen de faire distribuer en Espagne son pamphlet intitulé "Alphonse démasqué".

Il met en doute la sincérité des professions d'amitié faites à la France par le roi Alphonse pendant la guerre et la capacité et le courage de Primo de Rivera.

Invitez-les, invitez vos amis à lire l'émouvant récit dont le "Devoir" de samedi commencera la publication: "LA VIEILLE FILLE" de Pierre l'Ermite. C'est, en France, l'un des grands succès de l'année.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES TYPOS

Le Syndicat catholique et national des typographes s'assemble ce soir, à 8 h. 15, à la salle no 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de l'organisateur et des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique des menuisiers s'assemble ce soir, à 8 heures 15, à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 655 de Montigny est. Rapport de M. R. Binette, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister.

CORDONNIERS-MONTEURS

Ce soir, à 8 heures 15, à la salle no 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires. Rapport des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ARMATEURS EN FER

Le Syndicat catholique des armateurs en fer s'assemble ce soir, à 8 heures 15, à la salle no 3, édifice des syndicats catholiques, 655 de Montigny est. Rapport de M. Diemegarde, agent d'affaires. Les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Le Cercle St-Michel de Lachine s'assemble ce soir, à la salle des syndicats, angle 15ème avenue et rue St-Louis. M. J. Comeau donnera une conférence intitulée: "Le rôle des syndicats dans la société". Les syndicats de Lachine sont invités.

CERCLE LEON XIII

Les membres du Cercle Léon XIII sont priés de noter que demain soir aura lieu l'assemblée régulière, à la salle no 1, édifice des syndicats. M. Alfred Charpentier donnera une conférence très fouille sur le socialisme. Les membres du Cercle sont priés d'assister ainsi que les membres et officiers des syndicats.

LES COOPÉRATIVES EN RUSSIE

ELLES ONT CONSIDÉRABLEMENT DIMINUÉ DEPUIS L'AVÈNEMENT DU RÉGIME SOVIÉTIQUE. — ELLES TENDENT À SE RETABLIR CÉPENDANT

Le service d'information du Bureau international du travail nous communique ce qui suit:

Une réduction du nombre des organisations coopératives; une diminution du nombre des sociétés; un affaiblissement considérable des finances de la coopération; un développement anormal des rouages administratifs; telle serait, d'après M. Procopovitch, président du Comité central des Congrès des Unions coopératives russes, dans la Revue internationale du Travail, la situation de la coopération dans la Russie des Soviets.

L'histoire de la coopération russe, sous le régime soviétique, peut être divisée en 3 périodes. Pendant la première, de la fin de 1917 au début de 1919, la coopération continue à fonctionner comme organisation indépendante, mais subit le contrecoup de la politique générale du gouvernement soviétique qui modifie de fond en comble les conditions économiques du pays. Pendant la seconde période (1919-1921), la coopération cesse d'être indépendante: elle se transforme en organisme d'Etat. Toutes les formes de la coopération sont confondues dans les "communes de consommation" qui sont des organes de l'Etat pour le ravitaillement de la population. Pendant la troisième période qui commence au printemps de 1921, avec la nouvelle politique économique, la coopération se voit peu à peu rétablir dans son autonomie, cependant que son relèvement économique ne s'opère que lentement, l'héritage de la politique antérieure pesant trop lourdement sur elle.

Au début de 1918, le nombre des membres des organisations coopératives, de la Russie des Soviets, atteignait le chiffre de 21,200,000; sur ce nombre, 10 millions de sociétaires appartenaient à des coopératives de consommation et 10 millions 1-2 à des coopératives de crédit.

La coopération de crédit a complètement disparu pendant les années 1919-1921 et ne se rétablit que très lentement; le nombre des sociétés de consommation a diminué d'un tiers et le nombre de leurs sociétaires des 4-5. Par contre, le nombre des associations agricoles a augmenté considérablement, bien que ces organisations ne groupent que peu de sociétaires (environ 80 par association) et que leur chiffre d'affaires soit encore minime. Il n'y a que la coopération de production industrielle qui se soit développée; elle occupe actuellement, parmi les formes coopératives, une place tout à fait particulière, en raison de la ruine de la grande industrie et de la désorganisation des marchés.

Londres veut consulter les Dominions

Paris, 19. (S.P.A.). — Le gouvernement britannique a demandé au secrétaire de la Société des Nations de ne pas inscrire le protocole de sécurité et de désarmement au programme de la prochaine session du conseil de la Société des Nations qui sera tenue à Rome à partir du 8 décembre.

La raison de cette demande c'est que le gouvernement britannique juge nécessaire de consulter les gouvernements des Dominions avant de procéder sur cette question.

Conseil pratique aux femmes surmenées



MME C. E. CHAPMAN, 1920 RUE ELM, NEW ALBANY, IND.

CHACQUE jour de chaque semaine, l'épouse-mère fatiguée, surmenée, travaille rudement, balaye, époussette, fait la cuisine, le nettoyage et le repassage. Quoi d'étonnant qu'un jour, une faible comme celle de Mme Chapman se déclare, et qu'alors l'épouse-mère paie ses efforts d'affection par une faiblesse physique, des douleurs, résultat naturel du surmenage?

Les femmes affligées de faiblesse, douleurs, maux de tête et de dos, nervosité, irritabilité et mélancolie, s'intéresseront à la lettre de Mme Chapman, et devraient réaliser que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes, est spécialement adapté pour améliorer cet état.

Voici ce que dit Mme Chapman dans sa lettre:

New Albany, Ind. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse due au surmenage — dont beaucoup souffrent et dont j'ai souffert moi-même. Ne pouvant travailler, ma soeur me conseilla ce remède. Aux premiers jours les douleurs diminuaient, et je ne souffrais plus après avoir pris quelques bouteilles. Je fais tout mon travail, et recommande fortement le Composé Végétal à celles qui souffrent de maux féminins. Hier, une amie qui souffrait de la même chose, m'appela au téléphone pour savoir ce que elle devait demander à la pharmacie, ayant l'intention de l'essayer." — Mme C. E. Chapman, 1920 rue Elm, New Albany, Indiana.

Un autre cas de prostration nerveuse

Maisonnette, Montréal. — "J'étais toujours fatiguée et lourde, avec faiblesse de dos et douleurs au côté droit, et j'eus une prostration nerveuse. Une amie m'a donné la moitié d'une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour essayer. Il m'a fait tant de bien que j'en prends depuis, chaque fois que j'en sens le besoin. Je suis un mois ou deux sans en prendre, mais lorsque j'ai mal à la tête, ou autre indisposition, je recours à ma bouteille. Je le recommande pour les maladies féminines, et presque toutes mes amies en ont chez elles." — Mme J. Cartmill, 351 Troisième Avenue, Maisonnette, Montréal, P.Q.

Des milliers de femmes doivent leur santé au

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., LYNN, MASS.

British Consols Cigarettes

On les fume partout

12 pour 15¢ 20 pour 25¢

La plus grande marque indépendante en Amérique

LE BANQUET DU BARREAU

IL AURA LIEU SAMEDI SOIR AU WINDSOR — CE S'ERA UNE BRILLANTE SOIRÉE — LISTE DES PRINCIPAUX CONVIVÉS

Le barreau de Montréal donnera le 22 courant un grand banquet à l'hôtel Windsor pour commémorer le 75ème anniversaire de l'incorporation du barreau de la province de Québec. Le lieutenant-gouverneur de la province présidera. Les orateurs seront M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, M. J. A. Cook, bâtonnier, L. A. Taschereau, le juge Anglin, de la Cour suprême, M. E. L. Patenaude portera la santé des provinces sœurs et des barreaux de l'étranger, M. Wallace Nesbitt parlera au nom de l'association du Barreau Canadien.

Parmi les invités on remarque MM. Ernest Lapointe, les juges Anglin, Mignault, Rinfret, les sénateurs C. Beaulieu, G. G. Foster, F. L. Bégin, M. C. Doherty, sir Lomer Gouin, E. L. Patenaude, Rodolphe Monty, L. A. Taschereau, J. A. Galipeau, J. E. Perreault, J. L. Perron, Athanase David, les juges Lafontaine, Allard, Bernier, Dorion, Guerin, Hall, Greenshields, Létourneau, sir François Lemieux, les juges Martin, Archer, Boyer, Cousineau, Demers, Desautels, Dési, Ducloux, Gibsons, Lane, Lorange, Mercier, Panneton, Robitoux, Surveyl, Weir, White, Wilson, Lefebvre, Dorian, Archambault, Choquette, Decarie, Monet Perreault les magistrats Marchand, Lacoursière et Lemaire les recorders Geoffron et Semple.

Le concert des musiciens de "l'Athenia"

Les musiciens de l'orchestre de l'Athenia, appartenant à la ligne Cunard-Anchor-Donaldson, donneront leur dernier concert radiotéléphonique de la saison jeudi soir du poste CNRM (Chemin de fer Canadien National). Un concert spécialement composé de plusieurs morceaux d'opéra a été préparé pour cette occasion. On entendra aussi chanter Mme Margaret Lyons-Moodie et un discours par M. P. C. Salter, gérant du service étranger des Messageries Canadiennes.

tout droit à

Jacksonville Palm Beach Miami St-Petersburg

De Montréal à la Virginie, les Carolines, la Georgie et la Floride sans changer de voiture ou de gare.

par le WASHINGTONIAN

Départ de Montréal à 8.15 p.m.

Lun, Mer, Ven. — Wagons-lits directs pour Richmond, Premier voyage Charleston, Jacksonville, St. Augustine, Orléans, Palm Beach, Orléans et Miami.

Mar, Jeu, Sam. — Wagons-lits directs pour Richmond, Premier voyage Jacksonville, Tampa, St. Petersburg, 2 décembre.

LE WASHINGTONIAN

Départ de Montréal 8.15 p.m. tous les jours pour New York, Philadelphie, Baltimore, et Washington. Train complet direct composé de wagons-lits avec compartiments et salon, wagon-restaurant et voitures modernes de première.

Détails complète et réservations de places au Bureau des Billets en Ville, 249 rue St-Jacques, Tél. Main 2620.

Canadien national

L'éradication du concert commencera à 8 h. 30.

M. Francoeur arrivera le 11 décembre

Québec, 19. — M. J.-N. Francoeur, président de l'Assemblée législative, actuellement en Europe, arrivera le 11 décembre.

Un souper aux huîtres

Ce soir, aura lieu à la salle des syndicats catholiques et nationaux, rue Demontigny Est, no 655 (coin Beaudry), un souper aux huîtres, donné par le syndicat catholique et national des fonctionnaires municipaux.

Un baril de farine lui brise le crâne

Un nommé Donat Lemay, 32 ans, 432 Plessis, débârdé, a été tué hier soir, dans le port, au moment où un baril de farine pesant 130 livres, lui tomba sur la tête.

L'accident s'est produit alors que Lemay et d'autres étaient à charger le navire "Bothwell" du Pacifique Canadien, à 10 heures 10.

Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chambre 707, Immeuble "Power"
Rés. Tél. E. 5453 Tél. MAIN 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30, rue Saint-Jacques. Tél. Main 4062-3
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, LL. B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.

AVOCATS
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 3228
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord

Jacques Cartier, LL. L. Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. B.

CARTIER ET BARCELO

AVOCAT

Chambre 708, Immeuble "Power"
45 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence: téléphone: Est 2351

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L. L. Guérin, LL. L. L.
P. Panet-Raymond, LL. L.

VANIER & VANIER

AVOCATS

Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2632 97, rue St-Jacques

JEAN-C. MARTINEAU

B. A., LL. L.

AVOCAT ET PROCUREUR

Immeuble Versailles, 39, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6140 MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCATS

43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421

Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

de l'Érède

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent

Immeuble Morin

111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213

QUEBEC

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.

AVOCAT-PROCUREUR

Etude Mercier, Mergier et Sauvage
718, ST-JACQUES, MAIN 3297

Bureau de loi

1655, Avenue Papineau, Amherst 2705

Domicile: 1867, Ste-Catherine Est.
Téléphone: Clerval 8466

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L.

AVOCAT

30, St-Jacques Tél. Main 4062

TELEPHONE: MAIN 2338

ARTHUR LARAMEE

AVOCAT

180, rue Saint-Jacques - Montréal

868, de Saint-Valier Etude: Tél. Cal. 5174 Téléphone Est 5495

PAUL GAUTHIER, B. A., LL. B.

NOTAIRE — C. C. S.

195 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL

COMPTABLES

P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ

(Chartered Accountant)

Chambre 315

Edifice "Montreal Trust"

11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

LE JAMBON CONTANT

Est le meilleur. Exigez-le

650,000 francs

pour Jaurès

Paris, 19. — La Chambre des députés a voté, hier, sans débat, les 650,000 francs nécessaires pour la translation au Panthéon des restes du chef socialiste Jean Jaurès, assassiné en 1914 à la veille de la déclaration de la guerre. La cérémonie aura lieu le 23 novembre.

Le poste de Moncton

Le nouveau poste de radiotéléphonie du Canadien National à Moncton, Nouveau-Brunswick, ayant rencontré des obstacles imprévus dans la transmission de ses concerts, a décidé d'allonger son onde d'éradication. Au début il essaya de transmettre sur une longueur d'onde de 313 mètres, longueur reconnue officiellement par le ministère de la marine, puis il fit des expériences avec une longueur d'onde de 435 mètres. Son dernier concert a été éradié sur ces doubles

DENTISTES

Heures de bureau: Tél. Bell Est 2305
9 a.m. à 9 p.m. Rés. St-Louis, 0486

Consultez le

DR J.-E. LAMONTAGNE

CHIRURGIEN-DENTISTE

5 bureaux à la disposition de ma clientèle

Traitements à domicile

854 EST, ONTARIO - MONTREAL

DR AD. L'ARCHEVEQUE

CHIRURGIEN DENTISTE

Téléphone 438, Parc LaFontaine

St-Louis 1361 MONTREAL

PROFESSEURS

INSTITUT LAROCHE ENRG.

Cours classique — Brevets

Cours commercial

303, RUE SAINT-DENIS

(En face du théâtre St-Denis)

DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE

Cours préparatoire du professeur

RENE SAVOIE I. C. et I. E.

Bachelier en arts, en sciences appliquées

Cours classiques, cours commercial.

Leçons particulières.

Entrée des élèves en tout temps

Prospectus envoyés sur demande

238, RUE ST-DENIS. TEL. EST 6162

Près de l'Ecole Polytechnique

NOTAIRES

L.-D. CLEMENT

NOTAIRE

36, RUE SAINT-JACQUES

Tél. Main 5558. Rés. Westmount 1190-J

Placements d'argent. Organisation de Compagnies

HORACE LIPPE

NOTAIRE



Page du Foyer

Pour remettre à neuf...

les vêtements de laine, je trouve dans une revue française une série de recettes et conseils qui me paraissent bien pratiques. Je vous les résume donc le mieux possible. Les tissus de laine ne supportant pas le lessivage, il ne faut employer que de l'eau tiède pour les remettre à neuf. Mieux vaut même le nettoyage à froid avec la recette suivante: une cuillerée d'alcali et vingt grammes de borax (une cuillerée à dessert environ) dans six pintes d'eau. On trempe la robe à nettoyer, on la remue, mais sans froter. Ne pas la tordre non plus, mais la presser délicatement après plusieurs rinçages à l'eau tiède. Toujours repasser ensuite les flanelles et les lainages délicats avec un fer doux et à travers un linge.

Avant de laver ainsi un lainage, il faut encore s'assurer avec un échantillon qu'il ne rétrécira pas outre mesure, dans lequel cas, il vaudrait mieux nettoyer partiellement avec de la behzine, ou confier le nettoyage au teinturier.

Pour blanchir les lainages, on les fait tremper une heure dans une eau de savon à la température de la main, puis on lave en étripant entre les mains dans tous les sens, pour éviter le rétrécissement en un seul sens. Rincer à l'eau tiède tant que l'eau reste pas absolument claire. Ne pas sécher à la grande lumière: étendre sur une table ou ailleurs, en donnant au vêtement la forme qu'il doit garder.

Pour nettoyer du noir, faire bouillir de la farine de moutarde dans de l'eau à la proportion d'un quart de livre pour sept pintes d'eau. L'eau tiède, on y trempe le tissu dont on aura préalablement frotté les taches au savon sec. On savonne le tout, on rince et repasse quand l'étoffe est sèche, sous un linge humide.

Le bois de Panama donne les mêmes résultats. Il se vend dans toute pharmacie en petits paquets sur lesquels est imprimée la manière de s'en servir. Ce bois fait un savonnage excellent pour toute étoffe, qu'elle soit noire ou de couleur.

Cousine GILLETTE.

La Bonne Cuisine

GELEE DE CERISES. — Prenez six livres de belles cerises, bien saines et bien mûres, écorcez et pressez-les dans un tamis. Recueillez le jus dans une bassine, en y mêlant autant de livres de sucre que vous aurez extrait de demi-bouteilles de jus. Placez sur le feu et faites bouillir, écumez; observez si, en refroidissant, la liqueur se change en gelée; dans ce cas, retirez du feu, versez dans des pots que vous couvrirez ensuite.

BANANES GLACEES. — Pelez et écorcez une douzaine de bananes auxquelles vous ajouterez le jus de deux oranges et un litre de sucre clarifié; glacez. Quand la masse est à peu près prise, ajoutez-y deux blancs d'œufs et deux onces de sucre pulvérisé, remuez le tout ensemble.

OMELETTE AU FROMAGE. — Mêlez dans vos œufs, non salés, du fromage de gruyère râpé. La proportion est d'un quart de fromage par six œufs.

TOMATES FARCIES. — Prendre six belles tomates, les couper en deux, les épépiner, les saler, poivrer et les arroser avec un peu d'huile. Les cuire aux trois quarts. Préparez une farce avec oignons hachés, persil, faites revenir à l'huile, ajoutez, broyez le tout avec la main trempée; ajoutez un œuf entier farciez alors les tomates, saupoudrez-les de panure et poussez-les au feu pour gratiner.

Conseils pratiques

CONSERVATION DES CITRONS. Les citrons servent, non seulement à des préparations culinaires, mais à la toilette et à plusieurs autres usages hygiéniques. Voici la recette pour les conserver: Faites sécher, dans le four du fourneau, du sablon fin dont on se sert à la cuisine pour les nettoyer. Passez-les au tamis et étalez-les pour le laisser refroidir. Prenez ensuite une caissette en bois joignant bien et mettez dans le fond une couche de ce sablon, froid, sur 10 centimètres d'épaisseur.

Le Triomphe
est un jambon
CONTANT
Il est délicieux et économique
EXIGEZ-LE

Le Beurre Triomphe
de **CONTANT**
Demandez-le. Qualité insurpassable

Pensionnat Saint-Basile

Les religieuses de Sainte-Croix du Pensionnat Saint-Basile, invitent cordialement leurs anciennes élèves à la réunion annuelle du 21 novembre à 2 heures de l'après-midi.

Feuilleton du "DEVOIR"

TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

71

(suite)

—Tous ceux qui souffrent ont droit à la compassion. D'ailleurs, les Anglais et les Boers ne sont pas seuls, Madame. Il est des hommes de tous les pays... Il est des Français qui vont là-bas combattre pour la justice contre la force, en se mêlant aux courageux soldats du Transvaal.

—Ceux-là sont des fous et des imbéciles! s'écria Mme Aulon, révoltée contre ce qu'elle ne pouvait comprendre. Je conçois la bravoure militaire lorsqu'il faut défendre la patrie. Mais aller se faire tuer pour

une cause étrangère, c'est de la pure stupidité! —Pourtant, si cette cause est celle du bon droit? poursuivit Geneviève... Je connais des hommes de haute intelligence qui sont allés servir au Transvaal. D'autres se proposent de les suivre. —Ah? reprit Mme Aulon, vous connaissez de ces enthousiastes-là? —J'en connais un, du moins, Madame. —En disant ces mots, elle regarda son interlocutrice d'une telle façon, que celle-ci pâlit. Une idée soudaine l'avait frappée. —Je suis absurde, murmura la

mère de Marc, en essayant de se remettre... Non, c'est impossible... Vous ne voulez pas parler de... de... mon fils? —Geneviève baissa la tête et garda le silence.

—Réponds donc!... s'écria la vieille dame en saisissant le bras de la jeune fille... Est-ce de mon fils que vous parlez? —Vous avez deviné, dit Mme Selmont.

—Lui partir?... Lui se faire tuer par les Anglais?... Non, non, il y a erreur! Ce n'est pas vrai!... Qui vous l'a dit? —Mme Aulon s'était levée. Son regard épouvanté semblait fouiller celui de Geneviève. La jeune fille, toujours grave et triste, répondit: —Je tiens la nouvelle d'un sous-lieutenant en congé à Gouville...

—Son nom? quel est son nom? —M. Pierret. Il est du même régiment que M. Marc. —Pierret... Oui, je le connais... Mais ce n'est pas possible... Non, non, ce n'est pas possible... Tout à coup, les yeux de Mme Aulon prirent une effrayante fixité; son visage devint livide. Elle s'affaissa sur le banc et s'écria dans un sanglot: —Mme Aulon s'était levée. Son regard épouvanté semblait fouiller celui de Geneviève. La jeune fille, toujours grave et triste, répondit: —Je tiens la nouvelle d'un sous-lieutenant en congé à Gouville...

La lutte contre le travail du dimanche

L'adhésion des municipalités — Une communication du secrétaire général de la Ligue du dimanche.

M. J.-C. Martineau, le secrétaire général de la Ligue du dimanche, nous transmet la communication suivante:

A la fin du mois de juin dernier, le comité régional de Montréal de la Ligue du dimanche invitait les différentes municipalités de la région de Montréal et des Trois-Rivières à donner leur adhésion à la campagne entreprise pour assurer chez nous l'intégrité du repos dominical.

Le but qu'on se proposait n'était pas de savoir si l'on était pour ou contre le travail du dimanche: on savait que le sentiment de notre province est unanime sur ce point. Mais on voulait, en suscitant une manifestation explicite de ce sentiment, montrer au gouvernement de Québec que, dans son action contre les transgresseurs de la loi du dimanche, il pouvait compter sur l'approbation de la province toute entière. On voulait aussi montrer aux puissants industriels qui s'entêtent à faire travailler nos compatriotes le dimanche qu'en agissant ainsi ils soulevaient l'indignation de notre peuple.

On disait dans la circulaire adressée aux conseils municipaux: "C'est pour aider celles-ci (les autorités civiles) dans l'accomplissement de leur difficile devoir, que nous vous demandons l'appui moral de votre adhésion à notre mouvement par l'adoption de la résolution ci-jointe. Il faut que notre province manifeste sa volonté de voir observer le jour du Seigneur comme il l'a toujours été parmi nous. Nous ne permettrons pas que des industriels, si puissants qu'ils soient, bouleversent ainsi nos coutumes les plus chères, sans autre but que d'augmenter leurs gains".

Cette sorte de plébiscite avait déjà eu lieu dans la région de Québec, où plus de quatre cents municipalités avaient répondu à l'invitation qui leur était faite. Dans la région de Montréal on répondit également avec empressement, souvent en faisant accompagner la résolution de paroles encourageantes pour la Ligue du dimanche et d'énergiques protestations contre les transgresseurs.

Les premières adhésions qui arrivèrent furent celles de municipalités importantes, comme les Trois-

Rivières, Westmount, Joliette, Sorrel, Lachine, Grand'Mère, Hull, St-Lambert, Victoriaville, le Cap-de-la-Madeleine, Thetford Mines, Drummondville.

L'adhésion des municipalités à majorité anglaise mérite d'être signalée. N'ayant pas de formules anglaises imprimées, les assistants-secrétaires envoyèrent indifféremment à toutes les municipalités des formules françaises. Les maires anglais et leurs conseillers ne se laissèrent pas détourner par cette circonstance. Ils répondirent sans hésiter à l'invitation qui leur était faite et firent parfois exprimer leur approbation d'une manière chaleureuse.

Par contre il nous a bien fallu remarquer l'abstention de certains conseils importants où domine l'élément français et catholique. Les circulaires étaient adressées à MM. les maires; quelques-uns jugèrent-ils à propos de ne pas communiquer notre demande à leur conseil? Tous jours est-il que nous n'avons pu retrouver parmi les adhésions reçues, celles des municipalités de Montréal, de Sherbrooke, des chutes Shawinigan, de Verdun, de St-Hyacinthe. Il est vrai que la circulaire mentionnait ce que les conseils municipaux de Montréal, des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, des chutes Shawinigan, avaient déjà fait pour maintenir l'exacte observance du repos dominical. Une adhésion explicite n'eût pourtant pas été superflue.

En même temps que celle des municipalités, nous recevions l'adhésion de diverses sociétés, sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, groupes de jeunesse, cercles de voyageurs de commerce, qui portent un vif intérêt et prennent une part active à notre campagne. Nous les remercions de leur concours et nous faisons appel à celui des associations similaires. Nous avons vu avec plaisir, en ces derniers temps, le Synode anglican adopter une résolution absolument conforme à nos vœux. Cette adhésion, jointe aux autres qui nous sont venues de milieux anglais, nous fait espérer que l'union des bonnes volontés triomphera finalement de l'obstination de ceux qui croient pouvoir impunément violer le jour du Seigneur.

Une grande foule assistait au départ du train

Il y a un peu plus de soixante-dix ans, une grande foule était réunie sur la rue Front, à Toronto, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôtel Queen's. La foule regardait le premier train de chemin de fer d'Ontario, sur le point de faire son premier voyage. Aujourd'hui, les foules ne sont pas moins nombreuses, mais les départs et les arrivées des nombreux trains du Pacifique Canadien ne suscitent guère de commentaires, si ce n'est la grande régularité du service que donne cette compagnie. Les trains qui passent par les bords du lac Ontario, quittent la gare Windsor à 9.15 a.m. et 10.00 p.m. tous les jours, 11.00 p.m. saut le samedi, et 11.45 p.m. le samedi seulement. Les trains via Peterboro quittent aussi la gare Windsor à 7.00 a.m. saut le dimanche et 10.30 p.m.

COLOREZ-LE AVEC LES "TEINTURES DIAMOND"



Vous avez, avec les "Teintures Diamond", la garantie de pouvoir teindre et nuancer superbement à domicile. Pour obtenir des teintes douces, des nuances délicates, plongez simplement le tissu dans l'eau froide; pour avoir des couleurs riches et permanentes, faites bouillir. Chaque paquet de 15 centimètres contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou nuancer en neuf lignes, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures et tout autre article. Achetez les "Teintures Diamond", pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

sauf le samedi.

Même excellent service dans l'autre direction. (réc.)

"LA VIEILLE FILLE" — c'est celui de tous les romans de Pierre l'Ermite qui a obtenu, en France, le plus vif succès. Le "Devoir" en commencera samedi la publication. Dites-le à vos amis.

La législation ouvrière internationale

Le mouvement tendant à faire porter effet, dans la législation nationale des différents pays, aux décisions de la Conférence internationale du travail, continue à marquer de rapides progrès. Au 21 octobre 1924, le nombre des ratifications des conventions internationales du travail était de 141. Il est intéressant de constater que les conventions qui ont été ratifiées par le plus grand nombre de pays sont: la convention du chômage (17 pays), la convention interdisant le travail de nuit des femmes (13 pays) et la convention interdisant le travail de nuit des adolescents (13 pays).

Le développement dépend du service

Une ville de l'importance de Sherbrooke, située au cœur des Cantons de l'Est et entourée de fermes prospères et productives, réclame de grandes facilités de communications avec les marchés voisins où elle écoule ses produits et prend les leurs. Sous ce rapport, le service de trains que fournit le Chemin de fer National du Canada pour conduire les voyageurs à Sherbrooke et les en ramener, est insurpassable. Les trains partent de la gare Bonaventure à 9 heures 25 a.m. et à 11 h. 30 p.m. tous les jours et à 4 h. 15 p.m. tous les jours sauf le dimanche. Wagons-lits au train de 11 h. 30 p.m. prêt à occuper à Montréal à 10 heures p.m. et jusqu'à 8 heures a.m. à Sherbrooke, wagon-café-salon, aux trains de 9 h. 25 a.m. et de 4 h. 15 p.m. Service également commode dans l'autre

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Un succédané inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes et sirops pour la dentition — Pas de narcotiques.

Mères, ou employez le Castoria de Fletcher depuis plus de 30 ans pour soulager les bébés et les enfants de la constipation, de la flatuosité, des coliques causées par les vents et de la diarrhée; il atténue l'état de fièvre résultant de ces maux et, en régularisant l'estomac et les intestins, facilite l'assimilation des aliments. Il procure un sommeil naturel sans l'aide d'opiacés.

produit authentique porte la signature

Wm. H. Fletcher

CROISIERES AUX ANTILLES

LES 20 JAN. ET 21 FEV. 1925

CONSULTEZ LE PACIFIQUE CANADIEN

D. R. Kennedy, agent général, Dépt des Passagers, 141, rue St-Jacques, Montréal

Service de TRAINS PAR EXCELLENCE

Montréal—Québec

Départs de Montréal à 9.25 a.m., dimanche excepté; 10.45 a.m., 5.00 p.m., 7.00 p.m. et 11.30 p.m., tous les jours. Wagons-salon et wagons-restaurants aux trains de jour; wagons-lits avec salon et compartiments aux trains de nuit.

Montréal—Provinces Maritimes

Départs de Montréal à 10.45 a.m. tous les jours le samedi excepté (Maritime Express) aussi à 7.00 p.m. tous les jours (Ocean Limited). Wagons-salon, wagons-lits et wagons-restaurants.

Montréal—Sherbrooke

Départs de Montréal à 9.25 a.m. et 11.30 p.m. tous les jours; 4.15 p.m. dimanche excepté. Wagons-salon Café aux trains de 9.25 a.m. et 4.15 p.m. Les wagons-lits du train de nuit peuvent être occupés à Montréal dès 10.00 p.m.

Service également commode, au retour, de tous les endroits ci-dessus.

Pour tous renseignements, réserves de places, etc., s'adresser au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE

230, rue Saint-Jacques — Téléphone Main 3620

CANADIEN NATIONAL

\$15,000 EN PRIX

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.

2ème prix, \$2,000.00 en argent.

3ème prix, \$1,000.00 en argent.

4ème prix, \$500.00 en argent.

5ème prix, \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, prie, directeur, ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

SANATORIUM DE BLOIS

TROIS-RIVIERES

— pour traitement des maladies nerveuses et chroniques, non contagieuses (neurasthénie, dyspepsie, anémie, rhumatisme, etc.) Accommodation 200 lits. Prix modérés: chambre et pension, \$2.50 par jour et plus. Pour prospectus illustrés, s'adresser à Sanatorium Delisle, Trois-Rivières.

—Ah! Je sais bien pourquoi il part!... Un coup terrible venait de la frapper en plein cœur. En proie à un tremblement convulsif, elle balbutiait des paroles entrecoupées, tandis qu'un flot de larmes s'échappait de ses paupières. —Partir... mon fils Marc... partir pour cet affreux pays, où les Anglais me le tueront... Et ne pas m'avertir, ne pas venir m'embrasser... Oui, je comprends... il m'écrira, de là-bas, de là-bas: "Ma mère, adieu... Je m'expose à la mort... par votre faute..." —Madame? fit doucement Geneviève. —Mme Aulon n'entendit pas. Elle continuait: —Je ne le reverrai plus... Ou peut-être on me le rapportera blessé, mourant... Et pourquoi? parce que je n'ai pas voulu lui permettre d'épouser Odette... Mais savais-je moi, qu'il l'aimait à ce point?... Je croyais qu'il l'oublierait, qu'il se laisserait vaincre... Et à cause d'elle, il veut mourir... —Mourir, non sans doute, objecta Geneviève; mais peut-être chercher un remède à son ennui, une diversion à ses regrets...

SAMEDI PROCHAIN

Le "DEVOIR" commencera la publication de

"LA VIEILLE FILLE"

le dernier et le plus émouvant roman de

PIERRE L'ERMITE

Dites-le à vos amis

COMMERCÉ ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1924	1923
Beurre, colis	465	440
Fromage, meules	8660	2582
Oufs, caisses	2111	127

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzébet Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

OEUFS	
Oufs Chantrelle	658.
Extra frais d'entrepôt	588.
Premiers frais d'entrepôt	458.
Secondes frais d'entrepôt	438.

BEURRE	
Beurre frais	368.
Crémère No 1	358.
Crémère No 2	378.
En bloc de 1 livre	368.
Crémère No 1	378.
Crémère No 2	358.

FROMAGE	
Fort, à la meule	248.
Au morceau	258.
Doux, à la meule	198.
Au morceau	208.
Oka	408.

FARINE	
Par baril, 2 sacs	89.20
1ère qualité	88.70
2ème qualité	88.50
Fort, à boulanger, le baril	88.50
Farine à pâtisserie	87.40

MIEL	
Blanc, en gâteau	238.
No 1	208.
No 2	208.
Miel coulé	108.
Brun, enseau de 60 livres, la livre	118.
Brun, enseau de 5 lbs, la livre	118.
Blanc, canistère de 5 lbs, la livre	118.
canistère de 2 lbs 1/2, la livre	118.

SAINDOUX	
Enseau, 100 livres	198.
En tinette	188.1-2
En bloc d'une livre	228.

POMMES DE TERRE	
Pommes de terre de Montréal, le sac de 80 livres, de 60 à 65	198.
Pommes de terre du bas Saint-Laurent, le sac de 80 livres, de 60 à 65	198.
Pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le sac de 80 livres, de 60 à 65	198.
Pommes de terre, au char, livrées à Montréal, elle se revend 85 et 90, les 80 livres.	198.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Chemin de fer Canadien National, durant la semaine terminée le 14 novembre, se sont élevées à \$8,927,568, soit une diminution de \$997,688,49 sur la semaine correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du premier janvier au quatorze novembre 1924 se sont élevées à \$205,454,785,00, soit une diminution de \$12,167,593,63 sur la période correspondante en 1923.

La situation en Italie

Milan, 19 — Les rendements des olives, du riz et des vignes d'Italie seront à la hauteur de la moyenne. Comme résultat de l'avance dans le prix du blé, des arrangements sont faits pour la fabrication d'un pain type qui sera vendu à un prix contrôlé par le gouvernement; les autres variétés de pain ne seront soumises à aucune restriction.

La caractéristique de l'exposition de Naples, tenue en septembre, a été le pavillon colonial montrant les produits des colonies italiennes d'Afrique, la Lybie, l'Erythrée et la Somalie, qui révèlent les débuts d'une nouvelle ère de développement économique.

Les trois premiers trimestres de 1924 ont été marqués par des progrès financiers, économiques et industriels. En juillet et août, la dette intérieure a été réduite; les recettes du trésor ont dépassé les estimations; les dépenses n'ont pas atteint les estimations. Le déficit total a été de 140,000,000 de francs au lieu de 354,000,000 de francs pendant la période correspondante de 1923. Pendant les premiers sept mois de cette année, les exportations de l'Italie ont fait preuve d'une grande expansion en valeur, et les importations ont aussi augmenté, mais pas autant. Il y a eu augmentation de valeur dans toutes les classes d'importations, particulièrement dans les denrées alimentaires, les textiles et les produits des métiers du génie. La période de janvier à juillet accuse une forte diminution dans les importations de denrées alimentaires, et l'acier, tandis qu'il y a augmentation dans les importations de textiles, particulièrement de coton brut, de minerais, de métaux et leurs produits, de produits chimiques, d'huiles et de gras.

Toronto Railway

Toronto, 19 — Les actionnaires du Toronto Railway toucheraient le premier remboursement de capital, d'ici peu de temps. On a mentionné la date du premier décembre mais comme les directeurs ont convoqué l'assemblée des actionnaires pour ce jour-là il est peu probable que le paiement ait lieu si tôt car il faut d'abord que les actionnaires approuvent le projet de liquidation. Quoi qu'il en soit les actionnaires auront touché quelque chose pour Noël. On ne sait pas au juste combien les actionnaires toucheraient la première fois mais la compagnie serait en état de verser environ \$50 par action.

Pour tous: le roman de Pierre l'Ermite: LA VIEILLE FILLE, dont le "Devoir" commencera samedi la publication, intéressera tout le monde. C'est, en France, l'un des grands succès de l'année. Qu'on se le dise!

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service de la statistique de la maison René-T. Leclerc, Inc., nous communique un relevé des emprunts-obligations lancés au Canada, du 11 au 17 novembre:

1924	Déjà inscrits	Distribution géographique
Provinces	\$175,000,000	Vendu au Canada \$293,182,882
Municipalités	\$306,500	" " E-U 218,406,000
Sociétés	\$66,424,922	" " en Angle. 3,750,000
Chemins de fer	127,375,000	
	\$306,500	\$515,032,382
		\$515,338,882

NOTRE COMMERCÉ EXTERIEUR

LE MOIS D'OCTOBRE NOUS DONNE UNE BALANCE DE COMMERCÉ FAVORABLE DE PLUS DE \$35 MILLIONS

Le rapport du commerce extérieur canadien pour le mois d'octobre indique une balance commerciale favorable de \$35,176,347 comparativement à une balance défavorable de \$24,483,175 en octobre 1923 et à une balance défavorable de \$35,800,146 en octobre 1922.

Au cours d'octobre dernier les exportations ont été de \$103,292,462 et les importations de \$68,116,115.

Pour les sept premiers mois de l'année fiscale, c'est-à-dire pour la période terminée avec octobre, il y a une balance défavorable de \$120,108,849 au lieu d'une balance défavorable de \$14,132,298 pendant la période correspondante l'an dernier et au lieu d'une balance défavorable de \$80,117,706 pendant la période correspondante de 1922.

Voici les exportations, les importations et la balance commerciale, pour le mois d'octobre et pour la période de sept mois, cette année et les deux années précédentes:

	1924	1923	1922
Export	103,292,462	100,123,820	102,675,947
Import	68,116,115	75,040,654	66,875,201
Bal. fav.	35,176,347	24,483,175	35,800,146

Période de sept mois:

	1924	1923	1922
Export	685,341,416	654,161,290	690,968,643
Import	465,275,567	530,970,971	430,790,937
Bal. fav.	120,065,849	123,190,298	160,177,706

Voici, mises en regard, les importations et les exportations du mois d'octobre 1924:

	Import.	Export.
Prod. Agric.	\$14,868,851	\$15,477,302
Prod. Min.	\$3,535,218	\$19,730,919
Prod. Textiles, etc.	\$13,774,338	\$1,069,788
Prod. Forest.	\$3,501,202	\$22,910,713
Prod. Acier	\$4,592,867	\$19,822,581
Prod. Min.	\$9,027,188	\$13,671,297
Autres min.	\$3,402,002	\$3,724,289
Autres min.	\$12,282,568	\$19,730,919
Prod. Chimiques, etc.	\$2,216,451	\$1,320,225
Divers	\$4,607,096	\$1,422,896

Voici la comparaison des importations d'octobre dernier avec celle d'octobre 1923:

	Oct. 1924	Oct. 1923
Prod. Agric.	\$14,868,851	\$15,477,302
Prod. Min.	\$3,535,218	\$19,730,919
Prod. Textiles, etc.	\$13,774,338	\$1,069,788
Prod. Forest.	\$3,501,202	\$22,910,713
Prod. Acier	\$4,592,867	\$19,822,581
Prod. Min.	\$9,027,188	\$13,671,297
Autres min.	\$3,402,002	\$3,724,289
Autres min.	\$12,282,568	\$19,730,919
Prod. Chimiques, etc.	\$2,216,451	\$1,320,225
Divers	\$4,607,096	\$1,422,896

Le tableau suivant indique les exportations, les importations et la balance commerciale pour octobre 1924:

	1924	1923	1922
Export	\$103,292,462	\$100,123,820	\$102,675,947
Import	\$68,116,115	\$75,040,654	\$66,875,201
Bal. fav.	\$35,176,347	\$24,483,175	\$35,800,146

LES GRAINS

La maison Quintal et Coon, cote, prix vendant à Montréal:

	1924	1923
No 1, Northern	\$1.79	\$1.75
No 2, Northern	\$1.75	\$1.70
No 3, Northern	\$1.70	\$1.65

	1924	1923
No 3, Canada ouest	\$1.79	\$1.75
No 2, Canada ouest	\$1.75	\$1.70
No 1, d'alimentation	\$1.75	\$1.70
Mais jaune No 2	\$1.30	\$1.25
Mais argentin	\$1.23	\$1.18

	1924	1923
Mil no 1	\$15.00	\$15.50
Mil no 2	\$14.00	\$15.00
Mil no 3	\$13.50	\$14.00

	1924	1923
Novembre	163	164
Décembre	161	160
Novembre	59 1/2	59 1/2
Décembre	59 1/2	59 1/2

	1924	1923
Novembre	59 1/2	59 1/2
Décembre	59 1/2	59 1/2
Novembre	59 1/2	59 1/2
Décembre	59 1/2	59 1/2

Nouvelle maison de rapport

La maison de M. Hamilton Gault, rue Sherbrooke ouest, vient d'être vendue à un syndicat organisé par M. P. R. Drummond, président de la Drummond Investment Company, Limited. La maison sera démolie et à la place on construira une nouvelle conciergerie dont le style architectural sera celui du vieux château de France.

Le coût de la nouvelle construction sera d'environ \$3,500,000. Au cours de l'hiver un millier d'ouvriers y travailleront.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LE TORONTO, LE TWIN CITY, LE STEEL OF CANADA TOUCHENT DE NOUVEAUX HAUTS — L'INDUSTRIAL ALCOHOL EN BAISSE — LES OBLIGATIONS WAGAMACK S'APPRECIENT.

Le marché local a été actif ce matin et l'activité n'a pas été confinée à quelques titres seulement. Le Brazilian, le Consolidated Smelting, le Steel of Canada, le Dominion Textile, l'Industrial Alcohol, le Toronto Railway et le Twin City ont été fortement traités. La cote cependant ne s'est pas comportée de la même façon pour tous ces titres.

Le Twin City, le Toronto Railway et le Steel of Canada ont touché de nouveaux hauts pour l'année. A 114 1/2 le Toronto Railway a touché son plus haut cours depuis 1915. La perspective d'un remboursement prochain de capital donne de l'attrait à ce titre. Le Twin City doit bientôt demander que le taux soit porté de six à sept sous cela est suffisant pour faire monter le prix. De 49, hier soir, le Twin City est monté jusqu'à 51.

Le Steel of Canada a touché aussi un nouveau haut mais il a suffi pour cela qu'il ne s'améliore que d'une fraction, de 1-4 de point, comparativement à hier soir.

Le Brazilian Tracoin était en forte demande et son cours s'est avancé de 3-8 de point. Le Consolidated Smelting a réalisé un gain plus fort en montant de 45 1-2 à 47.

Le Dominion Textile, très fortement manipulé est retombé au même point qu'hier après avoir touché 66.

Le Canadian Industrial Alcohol a eu un fléchissement qui l'a fait choir au-dessous de 20, à 19 1-4. Il y avait peu d'autres valeurs faibles. La préférence Steamship a perdu 1-2 point, le Dominion Glass 7-8 de point mais sur un déplacement insignifiant, le Montreal Power 1-2 point.

La préférence Cuban Canadian Sugar est montée de deux points tandis que l'action comme s'améliorait d'une fraction. L'Ottawa Power sur un nombre de ventes plutôt restreint est monté de 1 point 1-8.

Au compartiment des obligations, les titres Wagamack ont ouvert fortement à 84 1-2 puis ils sont montés jusqu'à 85. La demande est forte.

En coulisse la préférence United Securities se traite à 104, son meilleur cours jusqu'ici.

Le dollar canadien est au pair. Le franc français fait à Montréal, 5028 et la livre sterling, 84.63.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

BOURSE DE MONTREAL	
DE 10 A 11 H. A.M.	

Steel of Canada, 165 à 83.	National Breweries, 25 à 61 1/2.
Albion P. et F., 10 à 57.	Asbestos Corp., 90 de 20 à 29 1/2.
Bel Telephone, 50 à 138 1/2.	Brazilian Tracoin, 1100 de 54 1/2 à 54 1/2.
Brit. Emp. Steel 2de prf., 410 de 7 à 7 1/2.	Canada Cement, 25 à 85.
Canada Steamship, 15 à 14.	Canada Steamship P., 145 à 57.
Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.	Sherwin Williams, 7 à 112.
Montreal Power, 77 à 182 1/2.	Quebec P., 30 à 30 1/2.
Quebec P., 100 à 113.	Win City, 35 de 50 à 49 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 335 de 19 1/2 à 19 1/2.	Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.
Montreal Bridge, 25 à 74.	McDonald, 30 à 98 1/2.
Albion Power P., 10 à 98 1/2.	Steel of Canada, 140 à 85.
Asbestos Corp., 50 à 29 1/2.	Atlantic Sugar, 25 à 15.
American Inter. Corp., 34 à 34 1/2.	Bel Telephone, 50 de 138 1/2 à 138 1/2.
Brazilian Tracoin, 885 de 54 1/2 à 54 1/2.	Canada Cement, 25 de 85 à 85.
Canada Steamship, 15 de 14 à 14.	Canada Steamship P., 145 de 57 à 57.
R. C. Fish, 70 de 22 1/2 à 22 1/2.	Quebec P., 30 de 30 1/2 à 30 1/2.
Price Bros., 170 de 30 à 30 1/2.	Toronto 78 à 114 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 490 de 19 1/2 à 19 1/2.	Twin City, 51 de 49 1/2 à 51.
Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.	Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.
Montreal Bridge, 25 de 74 à 74.	McDonald, 30 de 98 1/2 à 98 1/2.
Albion Power P., 10 de 98 1/2 à 98 1/2.	Steel of Canada, 140 de 85 à 85.
Asbestos Corp., 50 de 29 1/2 à 29 1/2.	Atlantic Sugar, 25 de 15 à 15.
American Inter. Corp., 34 de 34 1/2 à 34 1/2.	Bel Telephone, 50 de 138 1/2 à 138 1/2.
Brazilian Tracoin, 885 de 54 1/2 à 54 1/2.	Canada Cement, 25 de 85 à 85.
Canada Steamship, 15 de 14 à 14.	Canada Steamship P., 145 de 57 à 57.
R. C. Fish, 70 de 22 1/2 à 22 1/2.	Quebec P., 30 de 30 1/2 à 30 1/2.
Price Bros., 170 de 30 à 30 1/2.	Toronto 78 de 114 1/2 à 114 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 490 de 19 1/2 à 19 1/2.	Twin City, 51 de 49 1/2 à 51.
Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.	Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.
Montreal Bridge, 25 de 74 à 74.	McDonald, 30 de 98 1/2 à 98 1/2.
Albion Power P., 10 de 98 1/2 à 98 1/2.	Steel of Canada, 140 de 85 à 85.
Asbestos Corp., 50 de 29 1/2 à 29 1/2.	Atlantic Sugar, 25 de 15 à 15.
American Inter. Corp., 34 de 34 1/2 à 34 1/2.	Bel Telephone, 50 de 138 1/2 à 138 1/2.
Brazilian Tracoin, 885 de 54 1/2 à 54 1/2.	Canada Cement, 25 de 85 à 85.
Canada Steamship, 15 de 14 à 14.	Canada Steamship P., 145 de 57 à 57.
R. C. Fish, 70 de 22 1/2 à 22 1/2.	Quebec P., 30 de 30 1/2 à 30 1/2.
Price Bros., 170 de 30 à 30 1/2.	Toronto 78 de 114 1/2 à 114 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 490 de 19 1/2 à 19 1/2.	Twin City, 51 de 49 1/2 à 51.
Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.	Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.
Montreal Bridge, 25 de 74 à 74.	McDonald, 30 de 98 1/2 à 98 1/2.
Albion Power P., 10 de 98 1/2 à 98 1/2.	Steel of Canada, 140 de 85 à 85.
Asbestos Corp., 50 de 29 1/2 à 29 1/2.	Atlantic Sugar, 25 de 15 à 15.
American Inter. Corp., 34 de 34 1/2 à 34 1/2.	Bel Telephone, 50 de 138 1/2 à 138 1/2.
Brazilian Tracoin, 885 de 54 1/2 à 54 1/2.	Canada Cement, 25 de 85 à 85.
Canada Steamship, 15 de 14 à 14.	Canada Steamship P., 145 de 57 à 57.
R. C. Fish, 70 de 22 1/2 à 22 1/2.	Quebec P., 30 de 30 1/2 à 30 1/2.
Price Bros., 170 de 30 à 30 1/2.	Toronto 78 de 114 1/2 à 114 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 490 de 19 1/2 à 19 1/2.	Twin City, 51 de 49 1/2 à 51.
Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.	Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.
Montreal Bridge, 25 de 74 à 74.	McDonald, 30 de 98 1/2 à 98 1/2.
Albion Power P., 10 de 98 1/2 à 98 1/2.	Steel of Canada, 140 de 85 à 85.
Asbestos Corp., 50 de 29 1/2 à 29 1/2.	Atlantic Sugar, 25 de 15 à 15.
American Inter. Corp., 34 de 34 1/2 à 34 1/2.	Bel Telephone, 50 de 138 1/2 à 138 1/2.
Brazilian Tracoin, 885 de 54 1/2 à 54 1/2.	Canada Cement, 25 de 85 à 85.
Canada Steamship, 15 de 14 à 14.	Canada Steamship P., 145 de 57 à 57.
R. C. Fish, 70 de 22 1/2 à 22 1/2.	Quebec P., 30 de 30 1/2 à 30 1/2.
Price Bros., 170 de 30 à 30 1/2.	Toronto 78 de 114 1/2 à 114 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 490 de 19 1/2 à 19 1/2.	Twin City, 51 de 49 1/2 à 51.
Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.	Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.
Montreal Bridge, 25 de 74 à 74.	McDonald, 30 de 98 1/2 à 98 1/2.
Albion Power P., 10 de 98 1/2 à 98 1/2.	Steel of Canada, 140 de 85 à 85.
Asbestos Corp., 50 de 29 1/2 à 29 1/2.	Atlantic Sugar, 25 de 15 à 15.
American Inter. Corp., 34 de 34 1/2 à 34 1/2.	Bel Telephone, 50 de 138 1/2 à 138 1/2.
Brazilian Tracoin, 885 de 54 1/2 à 54 1/2.	Canada Cement, 25 de 85 à 85.
Canada Steamship, 15 de 14 à 14.	Canada Steamship P., 145 de 57 à 57.
R. C. Fish, 70 de 22 1/2 à 22 1/2.	Quebec P., 30 de 30 1/2 à 30 1/2.
Price Bros., 170 de 30 à 30 1/2.	Toronto 78 de 114 1/2 à 114 1/2.
Can. Ind. Alcohol, 490 de 19 1/2 à 19 1/2.	Twin City, 51 de 49 1/2 à 51.
Dominion Textile, 295 de 65 1/2 à 65 1/2.	Laurentide C., 113 1/2 de 75 à 75 1/2.
Montreal Bridge, 25 de 74 à 74.	McDonald, 30 de 98 1/2 à 98 1/2.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les employés des banques de notre ville qui jouent sur les équipes de hockey devront convaincre ceux qui ont la direction des clubs que le fait de jouer dans une autre ligue en même temps que dans les séries de la ligue des Banques ne peut aucunement nuire au bon fonctionnement de l'organisation de nos banquiers mais que les parties remplacements et les parties de ligue des joueurs en condition parfaite. Les joueurs de la ligue des Banques étaient considérés comme des intermédiaires et pouvaient figurer sur des équipes de cette catégorie et aussi nous avons vu un grand nombre de joueurs des Banques figurer dans les séries de la ligue du dimanche soir, d'autres prêter leur concours à des clubs amateurs non affiliés à des ligues et quelques-uns se sont même permis de jouer sous un faux nom avec des clubs indépendants.

Que veut-on faire cette année? L'on veut permettre aux joueurs de la ligue des Banques de figurer dans le circuit de la ligue de l'Est du Canada, qui est le groupe senior de la Q.A.H.A., et par conséquent le groupe le plus important chez les amateurs, ce qui aura pour résultat de donner plus de valeur à la ligue de nos banquiers. Les joueurs qui seront appelés à jouer avec le National, le Victoria ou le Saint-Anne ne devront se limiter aux ligues de l'Est du Canada et des Banques et d'ailleurs les règlements de la Q.A.H.A. ne leur permettront pas de jouer seniors et intermédiaires durant la même saison. Ceci sera une grande protection pour les Banques et pour les autres ligues intermédiaires et junior car les abus seront éliminés.

Par le règlement en vigueur l'an dernier les joueurs qui étaient employés par nos institutions financières ne pouvaient jouer que pour les banques et un grand nombre de joueurs qui faisaient partie du National, ou d'autres associations du même genre ne pouvaient figurer sur les équipes de leur association. L'on a prétendu qu'en permettant à des joueurs de participer aux jouées de la ligue de l'Est du Canada, que cela nuirait aux jouées de la ligue des Banques sur tout si les parties de notre groupe senior avaient lieu la veille des jouées de nos Banquiers. Les deux ligues ont intérêt à se protéger et ceux qui ont la direction de ces deux organisations verront sûrement à surveiller leurs intérêts.

X.-E. NARBONNE

LA LIGUE DES INDUSTRIES

LE SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES PARTIES DE HOCKEY DE LA SAISON

La Ligue de hockey Industrielle fera l'ouverture de sa saison le 2 décembre. Les parties seront jouées le mardi et le vendredi à l'Arena Mont-Royal. Le programme de chaque séance se composera de trois parties.

Voici la liste des officiels de la ligue:

Présidents honoraires: M. W. S. Fallis, du Sherwin-Williams Co. Ltd., et M. F. T. McKean, de l'Imperial Oil Ltd.

Président, M. A. McAlpine, Gurney Foundry, Ltd.; vice-présidents, Chas. Buchanan, Sherwin-Williams Co. Ltd.; M. W. Young, Imperial Tobacco Co. Ltd.; secrétaire, M. Desse Browne, Steel Co. of Canada Ltd.

Les parties auront lieu aux dates suivantes:

2 déc. — Crane vs Goodwin's; Breviers vs Mt. Royal Hotel; Car Steel vs Molsons.

5 déc. — Sherwin-Williams vs Northern Electric; Simmons vs Gurney; Imperial Tobacco vs Imperial Oil.

9 déc. — Car Steel vs Hôtel Mt-Royal; Molsons vs Crane; Goodwin's vs Breviers.

12 déc. — Imperial Tobacco vs Northern Electric; Sherwin-Williams vs Gurney; Simmons vs Imp. Oil.

16 déc. — Crane vs Breviers; Car Steel vs Goodwin's; Mt. Royal Hotel vs Molsons.

19 déc. — Imp. Oil vs Sherwin-Williams; Gurney vs Northern Electric; Simmons vs Imp. Tobacco.

23 déc. — National Breweries vs Molsons; Sher-Williams vs Hôtel Mt-Royal; Car Steel vs Crane.

26 déc. — Gurney vs Imp. Tobacco; Simmons vs Sher-Williams; Imp. Oil vs Northern Electric.

30 déc. — Car Steel vs Nat. Breweries; Crane vs Hôtel Mt-Royal; Goodwin's vs Molsons.

2 jan. — Imp. Oil vs Gurney; Simmons vs North. Electric; Sh-Williams vs Imp. Tobacco.

6 jan. — Gurney vs H. Mt-Royal; Molson's vs Imp. Oil; Sh-Williams vs Nat. Breweries.

9 jan. — Crane vs Simmons; Car Steel vs Imp. Tobacco; Goodwin's vs North. Electric.

13 jan. — Sh-Williams vs Molsons; Gurney vs Nat. Breweries; Imp. Oil vs Hôtel Mt-Royal.

16 jan. — Nor. Electric vs Car Steel; Simmons vs Goodwin's; Imp. Tobacco vs Crane.

20 jan. — Nat. Breweries vs Imp. Oil; H. Mt-Royal vs Goodwin's; Molsons vs Gurney.

23 jan. — Goodwin's vs Imp. Tobacco; Crane vs Nor. Electric; Car Steel vs Simmons.

27 jan. — H. Mt-Royal vs Simmons; Molsons vs Imp. Tobacco; Breviers vs Nor. Electric.

30 jan. — Crane vs Gurney; Car Steel vs Imp. Oil; Goodwin's vs Sh-Williams.

3 fév. — Nor. Electric vs Molsons; Simmons vs Nat. Breweries; Imp. Tobacco vs H. Mt-Royal.

6 fév. — Sh-Williams vs Car Steel; Gurney vs Goodwin's; Imp. Oil vs Crane.

10 fév. — Nat. Breweries vs Imp. Tobacco; H. Mt-Royal vs Nor. Electric; Molsons vs Simmons.

13 fév. — Goodwin's vs Imp. Oil; Crane vs Sh-Williams; Car Steel vs Gurney.

ZBYSZKO ET LONDOS VICTORIEUX

Le Polonais force Judson à abandonner la lutte après avoir pris une chute à la suite d'une prise d'orteils — Le Grec bat Poggi.

Les fervents du sport de la lutte ont eu l'avantage de revoir hier soir les grands favoris du tournoi international disputé le printemps dernier à l'Arena Mont-Royal lorsque Wladko Zbyszko, Frank Judson et Nazareno Poggi ont pris part à la séance de lutte organisée par M. Lucien Riopel. Les amateurs ont aussi eu l'occasion de voir pour la première fois le vaillant lutteur grec Jim Judson qui est considéré comme un adversaire digne du champion du monde, Strangler Lewis.

Zbyszko a vu la défaite de près surtout lorsqu'il eut perdu la première chute aux mains de Judson, après 65 minutes de combat. Il se remit dans la seconde reprise et força son adversaire à abandonner après une prise d'orteils. Judson ne put continuer et la victoire resta à Zbyszko.

Londos, le lutteur grec réussit à vaincre son adversaire Poggi après l'avoir laissé fatiguer pendant 59 minutes. Il lui appliqua alors une série de prises de tête qui l'étourdirent tellement, que ce fut chose facile pour le Grec de lui couler les épaules sur le matelas. Mal remis de cette première chute, Poggi alla au tapis dans la deuxième reprise après dix minutes.

Les spectateurs furent très enthousiastes et applaudirent également tous les lutteurs. Ces derniers méritaient d'être félicités pour le bel esprit sportif dont ils ont fait preuve et pour leur endurance. Le sport de la lutte ne peut que gagner du terrain après de telles séances.

M. Tremblay, champion lutteur, a arbitré les deux rencontres à la satisfaction générale. La première rencontre de la soirée était entre Poggi, 189 livres, et Judson, 202 livres. Le résultat ne fut pas du tout celui auquel les spectateurs s'attendaient. Poggi est sans contredit le plus scientifique des deux et il débuta en cyclone. Les prises de bras barres se succédaient avec rapidité mais sans qu'il put réussir à vaincre la résistance de Judson. En maintenant constamment l'un des bras de Judson, il lui évoluta des prises d'orteils douloureuses que les traits du Grec en devenaient tout crispés. A la suite d'une de ces prises qui s'était particulièrement

prolongée, Judson pouvait à peine se tenir debout et il se traîna plusieurs fois le matelas. Sans se décourager, il laissa son adversaire s'épuiser lentement, puis il s'élança et après une série d'au moins dix prises de tête, il étourdit Poggi et lui mit les épaules au matelas. Judson avait la première chute en 59 minutes.

Après dix minutes d'intermission, les deux mêmes lutteurs revinrent, mais il était évident que Judson avait plus de confiance en lui et que Poggi avait été très ébranlé par les prises de tête. Judson sut profiter de l'avantage qu'il avait pris et, avec la méthode des prises de tête répétées, il prit une seconde chute en 10 minutes. Judson déclara vainqueur.

La principale rencontre de la soirée était entre l'Américain Judson et W. Zbyszko. Ce fut de beaucoup la plus intéressante. Bien que l'Américain fut plus de 25 livres moins pesant que son adversaire, il n'en fit pas moins une lutte très intéressante. Il excella surtout à se tirer des prises les plus difficiles et possédait, plus que son adversaire encore, la science de la lutte. Doué d'une force phénoménale, il brisait les prises les mieux appliquées et mettait son adversaire en danger. A la suite d'une série de cravates russes qui avaient passablement affaibli Zbyszko, il réussit à lui mettre les épaules au matelas.

Les dix minutes réglementaires écoulées, les deux lutteurs revinrent dans l'arène, disposés plus que jamais à en finir au plus tôt. Judson appliqua quelques bras barres mais il avait affaire à un adversaire qui ne voulait plus se laisser prendre par surprise. Zbyszko finit par appliquer une de ses prises d'orteils favorites et malgré tous les efforts qu'il fit, Judson ne put réussir à la faire lâcher. Il dut s'avouer vaincu. Il sortit de l'arène sans pouvoir s'appuyer sur le pied que son puissant adversaire avait pris dans l'état de ses bras puissants.

Un médecin fut appelé dans la chambre des lutteurs et il revint annoncer que Judson ne pouvait continuer la lutte. Zbyszko fut déclaré vainqueur. La deuxième reprise avait duré exactement seize minutes.

Banques auront lieu les vendredis soirs, à part une ou deux exceptions.

L'affaire des joueurs qui veulent prendre part aux séries de deux ligues a aussi été discutée. On a finalement décidé que les clubs gèrent cette question à leur discrétion.

On dit que la Ligue des Banques ne s'opposera pas à ce que ses joueurs jouent dans la Ligue de l'Est, pourvu que cette organisation ne donne pas ses parties la veille des séries de la Ligue des Banques. Il se peut donc que les parties de la Ligue de l'Est du Canada aient lieu au commencement de la semaine, vu que celles de la Ligue des Banques ont lieu aux fins de semaines. De cette manière les joueurs ne s'épuiseront pas en jouant deux soirées consécutives.

COOK AVEC BOSTON

Vancouver, 19. — Lloyd Cook, qui fut capitaine et joueur de défense du club Vancouver, l'an dernier, partira demain soir pour Boston où il rejoindra le club de Art Ross, dans la Ligue de Hockey Nationale.

Le départ de Cook termine l'exode des joueurs de l'Association de la Côte du Pacifique. On dit que Cook a reçu de belles offres de Ross.

On dit aussi que Frank Patrick a offert au Canadien d'échanger Billy Couty pour Frank Boucher pour une période d'un an. Il attendrait la réponse du gérant du Canadien.

ILS JOUERONT A QUEBEC

Québec, 19. — Les amateurs de hockey de cette ville auront l'occasion de voir deux clubs professionnels à l'œuvre, cet hiver, car les promoteurs de sport locaux ont pris les arrangements voulus pour que les clubs Montréal et Canadien jouent ici l'une de leurs parties de ligue. Cette partie ne sera pas une simple exhibition, mais une joute régulière pour le championnat.

Cette partie marquera probablement le retour du hockey professionnel dans la cité de Champlain. Ce sera là un ballon d'essai pour ceux qui voudraient voir Québec retourner dans le hockey professionnel en 1925-1926.

LES QUILLES

LES QUILLES CHEZ LES DOUANIERS

Après une relâche d'une semaine, les clubs de la Ligue de quilles des officiers des Douanes de Montréal ont repris la série des parties de leur caduque lundi le 17 novembre dernier sur les allées de la salle Belgo. Ces parties entamèrent la deuxième section de la première série. Les clubs en présence se sont par conséquent efforcés de remporter la victoire sachant que pour décrocher le championnat de la première série, il fallait céder le moins de terrain possible à ses adversaires surtout à cause de la grande avance que les Bleus ont sur leurs concurrents.

Les Jaunes, lundi soir ont causé une surprise aux Bleus, champions en perspective, prenant la première partie contre eux. Mais à la deuxième toute les Bleus se ressaisirent et prirent leur revanche sur leurs adversaires.

Les Violettes et les Rouges se sont partagés les honneurs en gagnant une partie chacun. Galarneau des

CIGARETTES

20

12

Renommée Universelle

OGDEN'S
LIVERPOOL

20 pour 25¢
12 pour 15¢

ROUGE PROGRESSE VISIBLEMENT.

Celui-ci au début de la saison était virtuellement novice aux petites quilles, mais à présent il faut compter avec lui, et les Rouges qui possèdent ce joueur ont en lui un élément qui promet pour l'avenir. Denis des Violettes et Glenfield se sont signalés lundi.

Les Vert ont remporté deux victoires sur les Blancs. Duval et Beaudry du club des vainqueurs furent les principaux artisans de la victoire de leur club. Du côté des vaincus Desroches et Mathieson se mirent en évidence.

RÉSULTAT DES PARTIES.

VIOLET	
Pilon	83 85
Denis	97 99
Ross	77 98
Dagenais	96 93
353 375	
ROUGE	
Glenfield	103 99
Giroux	83 85
Galarneau	104 87
Ainey	97 87
387 358	
VERT	
Power	102 80
Duval	96 104
Tessier	90 80
Bourdeau	86 100
Beaudry	86 116
460 480	
BLANC	
Desroches	106 87
Bériau	91 74
Girard	70 79
Bolger	84 85
Mathieson	96 103
447 428	
JAUNE	
Lemieux	87 78
Larochelle	86 88
Godin	69 64
Goyer	115 96
Lefebvre	88 71
444 397	
BLEU	
Allard	76 86
Colfer	79 95
Lachance	88 93
Lafrance	108 90
McKenzie	67 64
418 428	

Gagnants des prix de semaine généralement offert par M. Sabourin: MM. Goyer et Desroches.

LES ÉCHECS

68ème chronique 19 novembre 1924

AVIS

Toute demande de renseignements ou correspondance, concernant les échecs de notre chronique, doit être adressée au chroniqueur des échecs de "Le Devoir", au numéro 1155 de la rue St-André, à Montréal.

LA LIGUE D'ÉCHECS DE MONTREAL

PROCHAINES RENCONTRES

24 novembre: Westmount à National.

19 novembre: Westmount à National; La Patrie à McGill.

28 novembre: Westmount à Derville.

RENCOUNTERS PASSÉES

CLASSE C

Lachine 2-1-2 vs Derville, 1-2-2. Champagne, 1-2-2. Bédolles, 1-2-2. Roy 0; Larin, 1.

Sauthier 1, Tremblay 0. Bédolles 0, Larin 0. Bédolles 0, Larin 0. Bédolles 0, Larin 0.

M. LEO BLANCHARD AU WESTMOUNT

Le très excellent capitaine de l'équipe de la classe A du National, qui possède tous les trucs inimitables sera, vendredi, le 21 novembre, l'hôte du club Westmount, où il donnera une séance de parties simultanées.

Tous les amateurs de parties animées sont cordialement invités à prendre part à cette manifestation échiquéenne. Ils sont priés d'apporter avec eux leurs échiquiers.

C'est d'ailleurs, la seule cause pénale de leur absence. Puisque l'admission est gratuite.

TOURNOI HANDICAP DU WESTMOUNT

Joué dans le tournoi handicap du Westmount Chess Club le 29 oct. 1924:

Blancs: 1. P. H. 2. C. H. 3. P. H. 4. P. H. 5. P. H. 6. P. H. 7. P. H. 8. P. H. 9. P. H. 10. P. H. 11. P. H. 12. P. H. 13. P. H. 14. P. H. 15. P. H. 16. P. H. 17. P. H. 18. P. H. 19. P. H. 20. P. H. 21. P. H. 22. P. H. 23. P. H. 24. P. H. 25. P. H. 26. P. H. 27. P. H. 28. P. H. 29. P. H. 30. P. H. 31. P. H. 32. P. H. 33. P. H. 34. P. H. 35. P. H. 36. P. H. 37. P. H. 38. P. H. 39. P. H. 40. P. H. 41. P. H. 42. P. H. 43. P. H. 44. P. H. 45. P. H. 46. P. H. 47. P. H. 48. P. H. 49. P. H. 50. P. H. 51. P. H. 52. P. H. 53. P. H. 54. P. H. 55. P. H. 56. P. H. 57. P. H. 58. P. H. 59. P. H. 60. P. H. 61. P. H. 62. P. H. 63. P. H. 64. P. H. 65. P. H. 66. P. H. 67. P. H. 68. P. H. 69. P. H. 70. P. H. 71. P. H. 72. P. H. 73. P. H. 74. P. H. 75. P. H. 76. P. H. 77. P. H. 78. P. H. 79. P. H. 80. P. H. 81. P. H. 82. P. H. 83. P. H. 84. P. H. 85. P. H. 86. P. H. 87. P. H. 88. P. H. 89. P. H. 90. P. H. 91. P. H. 92. P. H. 93. P. H. 94. P. H. 95. P. H. 96. P. H. 97. P. H. 98. P. H. 99. P. H. 100. P. H. 101. P. H. 102. P. H. 103. P. H. 104. P. H. 105. P. H. 106. P. H. 107. P. H. 108. P. H. 109. P. H. 110. P. H. 111. P. H. 112. P. H. 113. P. H. 114. P. H. 115. P. H. 116. P. H. 117. P. H. 118. P. H. 119. P. H. 120. P. H. 121. P. H. 122. P. H. 123. P. H. 124. P. H. 125. P. H. 126. P. H. 127. P. H. 128. P. H. 129. P. H. 130. P. H. 131. P. H. 132. P. H. 133. P. H. 134. P. H. 135. P. H. 136. P. H. 137. P. H. 138. P. H. 139. P. H. 140. P. H. 141. P. H. 142. P. H. 143. P. H. 144. P. H. 145. P. H. 146. P. H. 147. P. H. 148. P. H. 149. P. H. 150. P. H. 151. P. H. 152. P. H. 153. P. H. 154. P. H. 155. P. H. 156. P. H. 157. P. H. 158. P. H. 159. P. H. 160. P. H. 161. P. H. 162. P. H. 163. P. H. 164. P. H. 165. P. H. 166. P. H. 167. P. H. 168. P. H. 169. P. H. 170. P. H. 171. P. H. 172. P. H. 173. P. H. 174. P. H. 175. P. H. 176. P. H. 177. P. H. 178. P. H. 179. P. H. 180. P. H. 181. P. H. 182. P. H. 183. P. H. 184. P. H. 185. P. H. 186. P. H. 187. P. H. 188. P. H. 189. P. H. 190. P. H. 191. P. H. 192. P. H. 193. P. H. 194. P. H. 195. P. H. 196. P. H. 197. P. H. 198. P. H. 199. P. H. 200. P. H. 201. P. H. 202. P. H. 203. P. H. 204. P. H. 205. P. H. 206. P. H. 207. P. H. 208. P. H. 209. P. H. 210. P. H. 211. P. H. 212. P. H. 213. P. H. 214. P. H. 215. P. H. 216. P. H. 217. P. H. 218. P. H. 219. P. H. 220. P. H. 221. P. H. 222. P. H. 223. P. H. 224. P. H. 225. P. H. 226. P. H. 227. P. H. 228. P. H. 229. P. H. 230. P. H. 231. P. H. 232. P. H. 233. P. H. 234. P. H. 235. P. H. 236. P. H. 237. P. H. 238. P. H. 239. P. H. 240. P. H. 241. P. H. 242. P. H. 243. P. H. 244. P. H. 245. P. H. 246. P. H. 247. P. H. 248. P. H. 249. P. H. 250. P. H. 251. P. H. 252. P. H. 253. P. H. 254. P. H. 255. P. H. 256. P. H. 257. P. H. 258. P. H. 259. P. H. 260. P. H. 261. P. H. 262. P. H. 263. P. H. 264. P. H. 265. P. H. 266. P. H. 267. P. H. 268. P. H. 269. P. H. 270. P. H. 271. P. H. 272. P. H. 273. P. H. 274. P. H. 275. P. H. 276. P. H. 277. P. H. 278. P. H. 279. P. H. 280. P. H. 281. P. H. 282. P. H. 283. P. H. 284. P. H. 285. P. H. 286. P. H. 287. P. H. 288. P. H. 289. P. H. 290. P. H. 291. P. H. 292. P. H. 293. P. H. 294. P. H. 295. P. H. 296. P. H. 297. P. H. 298. P. H. 299. P. H. 300. P. H. 301. P. H. 302. P. H. 303. P. H. 304. P. H. 305. P. H. 306. P. H. 307. P. H. 308. P. H. 309. P. H. 310. P. H. 311. P. H. 312. P. H. 313. P. H. 314. P. H. 315. P. H. 316. P. H. 317. P. H. 318. P. H. 319. P. H. 320. P. H. 321. P. H. 322. P. H. 323. P. H. 324. P. H. 325. P. H. 326. P. H. 327. P. H. 328. P. H. 329. P. H. 330. P. H. 331. P. H. 332. P. H. 333. P. H. 334. P. H. 335. P. H. 336. P. H. 337. P. H. 338. P. H. 339. P. H. 340. P. H. 341. P. H. 342. P. H. 343. P. H. 344. P. H. 345. P. H. 346. P. H. 347. P. H. 348. P. H. 349. P. H. 350. P. H. 351. P. H. 352. P. H. 353. P. H. 354. P. H. 355. P. H. 356. P. H. 357. P. H. 358. P. H. 359. P. H. 360. P. H. 361. P. H. 362. P. H. 363. P. H. 364. P. H. 365. P. H. 366. P. H. 367. P. H. 368. P. H. 369. P. H. 370. P. H. 371. P. H. 372. P. H. 373. P. H. 374. P. H. 375. P. H. 376. P. H. 377. P. H. 378. P. H. 379. P. H. 380. P. H. 381. P. H. 382. P. H. 383. P. H. 384. P. H. 385. P. H. 386. P. H. 387. P. H. 388. P. H. 389. P. H. 390. P. H. 391. P. H. 392. P. H. 393. P. H. 394. P. H. 395. P. H. 396. P. H. 397. P. H. 398. P. H. 399. P. H. 400. P. H. 401. P. H. 402. P. H. 403. P. H. 404. P. H. 405. P. H. 406. P. H. 407. P. H. 408. P. H. 409. P. H. 410. P. H. 411. P. H. 412. P. H. 413. P. H. 414. P. H. 415. P. H. 416. P. H. 417. P. H. 418. P. H. 419. P. H. 420. P. H. 421. P. H. 422. P. H. 423. P. H. 424. P. H. 425. P. H. 426. P. H. 427. P. H. 428. P. H. 429. P. H. 430. P. H. 431. P. H. 432. P. H. 433. P. H. 434. P. H. 435. P. H. 436. P. H. 437. P. H. 438. P. H. 439. P. H. 440. P. H. 441. P. H. 442. P. H. 443. P. H. 444. P. H. 445. P. H. 446. P. H. 447. P. H. 448. P. H. 449. P. H. 450. P. H. 451. P. H. 452. P. H. 453. P. H. 454. P. H. 455. P. H. 456. P. H. 457. P. H. 458. P. H. 459. P. H. 460. P. H. 461. P. H. 462. P. H. 463. P. H. 464. P. H. 465. P. H. 466. P. H. 467. P. H. 468. P. H. 469. P. H. 470. P. H. 471. P. H. 472. P. H. 473. P. H. 474. P. H.

EN ONTARIO

Les conservateurs ontariens tiennent une convention

Cette réunion a suivi la grande convention inter-provinciale — Une résolution en faveur de la régie des alcools par le gouvernement ontarien provoque un chahut indiscipliné — M. Ferguson accepte le sentiment général manifesté contre la résolution comme une marque de confiance.

Toronto, 19 (S. P. C.). — Le parti libéral-conservateur de l'Ontario a tenu sa convention générale hier. Elle suivait immédiatement la convention nationale libérale-conservatrice qui avait été tenue la veille.

M. Arthur Meighen, le chef du parti conservateur, a été reçu avec enthousiasme par les délégués lorsqu'il est entré dans la salle des délibérations.

Ce qu'il faut au Canada, a dit le chef de l'opposition, c'est de revenir au sens commun au point de vue tarifaire. Le parti qui nous conduira à ce but, pourra satisfaire tous les besoins. Il a ensuite parlé de la faillite du gouvernement fédéral actuel. Il a assuré que cette faillite n'a été cachée au public que grâce à une propagande bien conduite. Notre politique doit être conquise par les faits et ne doit pas être une coûteuse expérience.

Les autres orateurs ont été M. J. A. Lamar, président du club Carleton-Macdonald, de Montréal, M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, le trésorier provincial, M. W. H. Price, M. J. S. Martin, ministre de l'Agriculture, M. Nickle et M. Charles McRae, ministre des mines.

Une résolution préconisant la vente des spiritueux sous le contrôle du gouvernement a été présentée à la fin de la conférence.

Le président, M. J. R. MacNicol, annonça que le programme était épuisé mais qu'il avait devant lui une résolution déposée pendant la journée, qu'il n'avait pas le pouvoir de lire. Tous les délégués étaient au courant de la nature de cette résolution. Il y eut immédiatement tumulte dans la grande salle. Les cris de "non" et de "oui" se répondaient. M. McCausland, député de Toronto-sud-ouest, demanda s'il se pouvait qu'une convention conservatrice refusât d'entendre une motion présentée par deux députés conservateurs de la législature. Une douzaine de délégués bondirent. Le président rétablit l'ordre et déclara qu'on ne voulait pas appliquer le bâillon. Il appartient à la conférence, dit-il, de décider s'il importe de discuter la résolution. Ce fut un vote général dans la salle. Le premier ministre d'Ontario, M. G. Howard Ferguson, se leva et demanda la lecture de la résolution. Le président s'exécuta.

La résolution présentée par M. S. W. Wilson, député provincial de Windsor, Ontario, et secondée par M. W. G. Weichel, député provincial de Waterloo-Nord, se lit comme suit:

"Nous, membres du parti libéral-conservateur en Ontario, déclarons qu'à notre avis le résultat du récent plébiscite tenu dans la province, le 23 octobre, constitue un mandat du peuple à la législature de cette province pour passer les lois nécessaires au contrôle de la vente des spiritueux dans les comtés qui le désirent et que ces lois, dans le plus grand intérêt de la loi et de l'ordre, doivent être votées."

Dès que le président eut repris son siège, les protestations recommencèrent. M. McCausland resta debout, face à une foule hostile, déclarant, toutes les fois que l'apaisement des voix le lui permettait, que le congrès devrait permettre aux délégués d'exprimer leurs opinions. M. Ferguson monta de nouveau à la tribune.

Il rappelle que sur certaines questions le gouvernement doit prendre la responsabilité de la politique du parti. Le problème des spiritueux en Ontario sera réglé par le gouvernement qui prendra la responsabilité de ses actions.

M. J. O'Brien, délégué d'Ottawa, dit qu'il avait voté au récent plébiscite.

Le parti fermier ontarien change son nom en celui de parti progressiste

L'ancien premier ministre Drury en est le président.

Toronto, 19 (S. P. C.). — Afin de lancer une campagne pour obtenir l'appui de toutes les classes, le parti fermier vient de changer son nom en parti progressiste. L'ancien premier ministre Drury a été élu président de la nouvelle organisation.

En acceptant la présidence de la nouvelle organisation, M. Drury a dit que cette convention progressiste sera un événement d'une valeur historique, parce qu'elle enlèvera des partis le stigmate de la lutte et de la législation de classe. Il a dit être plus intéressé à obtenir des réformes dans l'intérêt de la communauté que dans le succès futur d'un parti quelconque.

Cette convention avait réuni plus de trois cents délégués de toutes les parties de la province. Toronto était le centre purement urbain représenté.

Il y a eu de nombreuses protestations contre un discours de M. W. G. Goods, député de Brant. M. Goods s'est opposé à la formation d'un nouveau parti qui ne peut pas être très différent des partis qui existent déjà. Il favorise plutôt l'élection de députés indépendants qui appuieront toutes les mesures qu'ils jugeront être dans l'intérêt de la communauté. Il assure que la formation d'un nouveau parti est un pas en arrière.

M. Drury a lui-même répondu à M. Goods. Il a dit que l'on organisait un nouveau parti afin de faire avancer la politique qui sera jugée la plus juste et que c'est avec de tels principes que l'on pourra obtenir l'appui de la population.

Hier soir, M. Drury a fait allusion à la récente condamnation de son ancien collègue Peter Smith en disant avoir été très affecté par les récents événements.

Diverses sentences

Le juge Enright a condamné hier Samuel Scholnikoff, coupable d'avoir volé des sacs de sucre, à un an de prison, à quatre ans de pénitencier, et a condamné récemment par le juge Lacroix à quatre ans de pénitencier et qui répondait sans cesse à toutes les informations qu'on lui demandait: "Demandez-ça à mon avocat". Hier il n'a pas référé le juge à son avocat.

Le juge Enright a trouvé Joseph Dorais et Emery Provancher coupables d'avoir volé des soieries. Ils recevront leur sentence demain.

Le juge Décarie a condamné G. Saint-Amant à un an de prison pour vol. James Stewart, coupable de

dommages à la propriété, a attrapé six mois de prison.

Outils de faux monnayage

Le juge Monet a trouvé le Dr Rodolphe Langlois et Albert Brault, de Valleyfield, coupables d'avoir eu un outillage destiné aux faux monnayages. La sentence sera prononcée le 27 prochain.

Le dossier Delorme

Toutes les pièces relatives au procès Delorme ont été remises hier dans la boîte du palais de justice. Les dépouilles comprennent six mille feuilles de quinze pouces de longueur sur huit pouces de largeur.

LA NAVIGATION

LES DÉGATS DE LA TEMPÊTE

DIX PERSONNES ONT PERDU LA VIE AU COURS DE L'OURAGAN QUI A BALAYÉ LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE CES JOURS DERNIERS — LE "PRINCESS KATHLEEN" ET LE "PRINCESS SHAUGHNESSY" FÉRONT LE SERVICE CÔTIER DU PACIFIQUE

New-York, 19. (S.P.C.) — La tempête qui a fait rage deux jours durant sur le littoral de l'Atlantique a causé la mort de dix personnes et de forts dommages sur la côte. Un capitaine de barge est mort d'épuisement pendant qu'on le hissait sur un garde-côte. Un homme est mort de froid dans son automobile et un misérable a aussi été gelé à mort. Les garde-côtes ont sauvé plusieurs pêcheurs et des contrebandiers.

Ces sauvetages ont même amené l'arrestation de quelques contrebandiers en alcool. La plupart des transatlantiques sont arrivés au port endommagés par la glace et par les vagues.

Le feu s'est mis de la partie et a détruit plusieurs grands réservoirs d'entreposage à Staten Island Sound, ainsi que deux chalands.

On évalue à plusieurs millions les dommages que la tempête a causés.

QUATRE VICTIMES

Rockland Maine, 19. — On estime maintenant à quatre le nombre de ceux dont la tempête a causé la mort. Après de vaines recherches, on a conclu que les trois hommes d'équipage de la barge *Hopdcock* se sont noyés. Le capitaine Peterson, de Brooklyn, est mort comme le garde-côte *Ossipee* arrivait à son secours.

ILS ABANDONNENT LE "REBECCA"

Boston, 19. — La tempête a forcé le capitaine Magnus Benjamin à abandonner leur voilier, le "Rebecca G. Whildin", près du phare Pollock Rip lundi soir. Le vapeur "A. L. Kent" a recueilli les naufragés qu'il a amenés à Boston.

Le "Rebecca G. Whildin", chargé de bois se rendait à Vineyard Haven. Il avait été construit il y a soixante-dix ans.

POUR LE SERVICE CÔTIER DU PACIFIQUE

De passage à Montréal hier à son retour d'Écosse où il est allé surveiller la construction des deux nouveaux vapeurs que le Pacifique Canadien a fait construire par la Cie John Brown de Clydebank, pour améliorer le service côtier du Pacifique, le capitaine Troup de Victoria, C.A., gérant de cet important service maritime, a bien voulu fournir quelques renseignements sur les travaux dont il a la direction là-bas.

Le *Princess Kathleen*, le premier de ces navires, a été lancé avec succès il y a quelques semaines par lady Strathcona, tandis que le second, le *Princess Marguerite*, le sera le 29 novembre courant par l'honorable Marguerite Shaughnessy, fille de feu lord Shaughnessy.

Ces deux vapeurs qui feront la navette entre Vancouver, Victoria et Seattle, sont le dernier mot en fait de construction maritime et leur mise en service marquera une nouvelle étape dans le développement du trafic des passagers sur la côte de la Colombie-Britannique. Ils fileront à 21 nœuds et pourront, grâce à cette grande vitesse, réduire sensiblement la durée du trajet entre leurs ports d'escale. Ils briseront du mouton au lieu du charbon. L'aménagement intérieur est des plus soignés et cha-à-n possède un certain nombre de cabines pourvus de tout le luxe que peuvent offrir les grands paquebots. L'éclairage, les meubles, les tapis, tout est de premier choix, de même que les quartiers pour l'équipage.

A son arrivée sur la côte du Pacifique, le capitaine Troup s'occupera de préparer le voyage de ces navires à travers l'Atlantique, puis par le canal de Panama jusqu'à Vancouver en remontant le long de la côte des États-Unis. Des réservoirs spéciaux pour le combustible seront placés à bord pour cette longue traversée, mais il faudra quand même que les navires s'arrêtent aux Açores, aux Antilles et à Panama pour faire leur plein de combustible.

PAQUEBOTS EN RETARD

New-York, 19 (S. P. C.). — Les dernières tempêtes sur l'Atlantique ont retardé plusieurs paquebots en route pour New-York. L'*Homeric*, de la Cie White Star, n'arrivera que demain. Les paquebots qu'on attend à New-York aujourd'hui, l'*Aspria*, de la Cie Cunard, l'*Orca*, de la Royal Mail Steam Packet Co., le *Kungsholm*, de la Swedish-American Line, l'*Australia*, de la Cie Cunard, et le *Mongolia*, de l'*American Line*, devaient arriver hier.

LES TRAVAUX AU CANAL WELLAND

D'après un récent rapport, la construction du nouveau canal Welland a causé la mort de cinquante-huit ouvriers depuis 1913. On estime que ce chiffre est peu élevé considération faite de la nature du travail et du grand nombre d'hommes employés. — Il y en a eu jusqu'à sept mille à certaines périodes. Il est remarquable qu'aucune épidémie n'ait éclaté dans cette agglomération depuis le commencement des travaux.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Montrose*, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Québec vendredi vers minuit, et à Montréal vers huit heures samedi soir.

Le *Mellita*, du Pacifique Canadien, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir.

Le *United States*, de la Scandinavian-American Line, venant de Christiania et en route pour New-York, doit faire escale à Halifax samedi.

Le *Stockholm*, de la Swedish-American Line, venant de Gothenbourg et en route pour New-York, fera escale à Halifax dimanche.

Le *Bergensfjord*, de la Norwegian-American Line, venant de Bergen, via Halifax, arrive à New-York aujourd'hui.

Le message de M. Art. Sauvé à la convention conservatrice de Toronto

Politique de protection nationale — Pas de participation ruineuse — La question du français — Les conditions de l'union salubre

Voici le texte du télégramme envoyé hier par M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, aux organisateurs de la convention conservatrice qui se tient actuellement à Toronto:

Impossible d'être à Toronto aujourd'hui. Voici mon humble opinion pour congrès. Le parti conservateur représente une prépondérance et la confiance populaire en son chef de cœur, d'esprit et d'application la politique Cartier-Macdonald. Politique de protection nationale non seulement pour tarif ou intérêts manufacturiers, mais aussi pour chaque classe et toute question supérieure d'ordre moral et social se rattachant à l'administration du pays. Suprématie du parlement canadien par les représentants du peuple canadien munis d'un mandat électoral pour les questions impérieuses affectant ou pouvant affecter les intérêts de notre Dominion. Le Canada pour les Canadiens avant tout. Loyauté à la Couronne et pas de haine historique. Pas de participation ruineuse sans que le sort du Canada soit réellement en jeu et sans une compensation adéquate. Pas de provincialisme étroit. Législatures locales pour le bien du pays et le succès de la Confédération, mais respect de leur autonomie et pas agir comme si nous avions l'union législative. Représentation proportionnelle des Canadiens français du pays dans l'administration canadienne: gouvernement, sénat, magistrature, service civil. Si on méprise leur collaboration dans l'administration du pays, on ne peut leur demander des mandats de confiance; je ne puis être l'allié de mon ennemi. Respecter leurs droits, leur langue et leur culture, les moyens nécessaires pour la conservation par l'enseignement scolaire.

Ontario et Québec ont les mêmes intérêts économiques parce que mêmes besoins, mêmes richesses, même organisation industrielle et agricole, mêmes luttes, mêmes rivaux ou ennemis politiques.

Dans trois mois, l'union s'effectuera par les chefs du parti conservateur s'ils peuvent accorder aux Canadiens français ce qu'ils demandent de plus raisonnable et de plus sacré en compensation de leurs droits de pionniers, droits naturels et constitutionnels que Cartier et Macdonald reconnurent. Québec sera alors avec lui comme autrefois. Avec cette politique d'humanité chrétienne et avec une bonne presse, le parti conservateur anéantira les mauvais Canadiens qui exploitent les préjugés pour capter suffrages électoraux et ébranler le pouvoir. Pas d'autres moyens pour le parti conservateur unir l'Ontario et Québec. M. Meighen a raison de dire qu'il espère que ceux qui portent le drapeau conservateur dans la province où leur parti domine se souviendront des problèmes et des difficultés des conservateurs des autres provinces.

Le devoir des conservateurs est de mettre les chefs en état de rendre justice et de ne pas les exposer constamment à leur faire prêter des sentiments qu'ils n'ont pas. Qu'on adopte honnêtement, franchement cette politique que je soumets respectueusement à votre congrès et demain l'union salubre sera assurée et les meilleurs éléments du pays se rallieront à ce programme, puis consacreront toutes leurs forces, toutes leurs activités à son triomphe. Je crois qu'une convention générale est nécessaire.

ARTHUR SAUVÉ.

N. B. — Je n'ai autorisé personne à me représenter ou à exprimer mon opinion.

L'EXPOSITION DES AVEUGLES

LA MAISON DUPUIS METTRA UN COMPTOIR À LA DISPOSITION DES AVEUGLES DE NAZARETH JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, POUR EXPOSER LEURS TRAVAUX

Les aveugles de l'Institut Nazareth exposent leurs œuvres dans les grands magasins Dupuis, jeudi, vendredi et samedi. Un comptoir sera gracieusement mis à leur disposition, et il sera richement garni d'objets sortis de leurs mains; de plus, un kiosque de musique fera entendre durant ces trois jours exclusivement des compositions de nos artistes aveugles.

C'est une innovation. La maison Dupuis poursuit là une œuvre philanthropique et pratique à la fois; elle veut répandre dans le grand public l'impression que les aveugles, malgré leur infirmité, peuvent facilement gagner leur vie, grâce à l'habileté de leurs doigts et à leur application au travail; elle leur offre en même temps l'occasion de faire connaître leurs travaux et de les assurer d'une source de revenus permanente.

Déjà, on a fait appel à la bienveillance du public en faveur des ouvrages faits des mains d'aveugles, et son patronage est pratiquement gagné, puisque tous peuvent se rendre compte du degré de perfection de ces travaux, dont les principaux sont des corbeilles, des papiers, des balais, des vadrouilles, des lavettes, des matelots, et aussi des tricots et des ouvrages de couture, exécutés par les filles aveugles.

La maison Dupuis et plusieurs magasins de gros s'occupent de la vente des ouvrages provenant de l'Institut Nazareth; mais cela ne suffit pas. Pour assurer une vente efficace, il convient que l'attention du public acheteur soit mise en évidence afin qu'il prenne l'habitude de se procurer ces ouvrages. C'est le but de l'exposition actuelle.

En France, aux États-Unis, il existe des sociétés solidement constituées qui font une spécialité d'assurer un travail rémunérateur aux aveugles, et qui les font connaître du grand public. Au pays, le moment ne semble pas encore favorable à ces associations de secours, à cause d'une mentalité étrange qui place l'aveugle comme au ban de la société. L'exposition ouvrira bien des yeux et espérons-le mettra fin aux préjugés.

Incendie au garage Trudeau

Un incendie a été allumé hier au garage Trudeau, 226, rue Visitation, par un individu nommé Trudeau qui a téléphoné lui-même à la police qu'il avait mis le feu. L'incendie n'a pas causé heureusement trop de dommages.

Vente de charité

La vente de charité au couvent de Marie-Réparatrice, commencée le 17 novembre, se poursuit avec grand succès. Les dames patronnesses sont heureuses des encouragements qu'on leur a donnés jusqu'à présent et comptent sur de nombreux visiteurs jusqu'à la clôture le 24 novembre au soir. On peut trouver aux différents comptoirs décorés avec art tous les cadeaux désirables pour Noël et le jour de l'an tels que: jouets, calendriers peints, lingerie pour dames et enfants, objets d'art, ouvrages de fantaisie, bonbons, fleurs, ornements d'églises, etc. Chaque jour a lieu une partie de cartes avec thé. De plus, au café breton de "l'Ancien Or", de gentilles Bretonnes servent le goûter ou les repas complets. Tous les soirs, raffle de jolies choses.

Les amis du couvent sont priés de considérer cet avis comme une invitation. L'ouverture chaque jour, est de 2 h. 30 à 10 h. 30 du soir. (Communiqué.)

EN VERTU DU PLAN DAWES

LA SOMME QUE RECEVRA LE CANADA EST ENCORE INCERTAINE

Ottawa, 19. (S.P.C.) — "Personne ne connaît le montant d'argent qui revient au Canada en vertu du plan Dawes, car les paiements sont assujettis à plusieurs conditions", a dit M. Thomas Mulvey, c.r., sous-secrétaire d'État, qui arrive d'un voyage officiel de plusieurs mois.

"L'argent que nous recevrons proviendra des annuités, ajoute M. Mulvey, et aucun paiement ne sera fait avant deux ans. Ces paiements de réparations par le gouvernement allemand seront effectués à l'agent des réparations, qui doit payer certains pays, privilégiés, tels que la Belgique, l'Italie, et certaines dépenses telles que les frais d'occupation, etc. De plus, ces paiements ne seront exécutés qu'au moment où le taux du change ne sera pas affecté."

"L'argent qui restera aux mains de l'agent des réparations après le paiement des priorités, sera divisé entre les Alliés. L'Angleterre recevra 32 pour cent, dont 4,35 pour cent pour le Canada. La somme que nous recevront est cependant incertaine."

M. Mulvey croit que l'on se méprend beaucoup dans le public au sujet des réclamations particulières contre l'Allemagne. L'argent reçu en vertu du plan Dawes sera versé dans un fonds consolidé ainsi que toutes les sommes dérivant de la vente des biens allemands saisis pendant la guerre. Or, il est impossible de toucher à ce fonds sans un vote du parlement. Par conséquent, on ne pourra régler ces réclamations que du consentement du parlement.

"Le Petit Ste-Marie"

C'est le journal des élèves du Collège Ste-Marie. Il porte allègrement, avec un air de fête, une toilettée neuve, et il s'annonce gaiement: "C'est moi qui vous reviens!" Il revient en effet, après des années qu'il ont fait regretter son absence, tant il jetait une note radieuse dans la vie des élèves et dans le cœur des anciens; un prétexte, ou plutôt une œuvre, l'a fait renaître, c'est la grande entreprise du nouveau collège aux flancs du Mont-Royal.

Le *Petit Ste-Marie* pétille de vie. Sans doute il raconte des traits de collège, des menus faits sans portée internationale; mais il les anime d'un souffle nouveau qui en rend la lecture attrayante. Tout est intéressant, parce que cette série de quinze articles constitue une magnifique leçon de choses, un irrésistible stimulant et un vivant apostolat de l'œuvre profondément éducative du collège.

C'est un actif de plus ajouté au travail si méritoire que poursuit la Compagnie de Jésus pour la formation de la jeunesse de notre ville et du pays.

Longue vie au *Petit Ste-Marie*! G. E. PARROT

Il paiera \$248,359 à la Banque de Montréal

Le juge Mercier a condamné W. T. Rodden à payer à la Banque de Montréal, la somme de \$248,359. Rodden avait contracté divers emprunts de la Banque des Marchands pour une somme de \$299,000 garantis par billets à ordre. La Banque de Montréal est rentrée dans les droits de la Banque des Marchands par suite de leur fusion.

Le juge a accordé à la demanderesse la somme de \$248,359 parce que depuis le début de l'institution de l'action, Rodden a payé \$51,000.

Pierre l'Ermite est, en même temps qu'un éminent chroniqueur, un éminent romancier. Son plus éclatant succès en ce genre est LA VIEILLE FILLE, dont le "Devoir" commencera la publication samedi. Dites-le à vos amis.

Téléphone EST 8000

Dupuis Frères

Grande Campagne de Propagande

Cent Mille Nouveaux Clients

\$2500.00 en prix aux conférences St-Vincent-de-Paul

ENEZ NOUS VISITER ET DEPOSER VOTRE VOTE POUR VOTRE PAROISSE

Découpez ce coupon, remplissez-le et venez le déposer dans notre urne de votation

COUPON DE VOTE

\$2,500.00 pour les conférences Saint-Vincent-de-Paul de l'île de Montréal.

1er prix, \$1,000.00
2ème " 500.00
3ème " 250.00
4ème " 100.00
et 35 autres prix.

Pour autres informations, s'adresser personnellement à notre Kiosque de Votation, au centre du grand plancher à nos magasins.

Je vote pour la paroisse de

Mon nom

Mon adresse

Je demeure dans la paroisse de

Notre Grande Campagne de Propagande ne se terminera que le 6 Décembre au Soir

Notre concours de votation au profit des conférences St-Vincent-de-Paul se continue jusqu'au 6 DECEMBRE INCLUSIVEMENT

Venez chaque jour à nos magasins déposer votre vote en faveur de votre paroisse. Toute personne peut voter, sauf les enfants au-dessous de 15 ans.

A l'heure qu'il est, plusieurs paroisses se disputent vivement notre GRAND PRIX DE \$1,000 — Voyez chaque soir le compte rendu des votes qui paraît avec nos annonces.

Noms des 30 premières paroisses le 13 novembre:

1. Saint-Jacques
2. Sainte-Catherine
3. Saint-Louis-de-France
4. Immaculée-Conception
5. Saint-Pierre-Apôtre
6. Saint-Vincent-Ferrier
7. Sainte-Cécile
8. Sainte-Brigitte
9. Saint-Pierre-Claver
10. Saint-Vincent-de-Paul
11. Sacré-Cœur
12. Saint-Herménégilde
13. Saint-Jean-Baptiste
14. Saint-Victor-de la T.V.
15. Saint-Clément
16. Saint-Bernard
17. Saint-Eusèbe
18. Saint-Enfant-Jésus
19. Saint-Octave
20. Saint-Georges
21. Saint-Arsène
22. Saint-Edouard
23. N.-D. du Saint-Rosaire
24. Saint-François Solano
25. St-Stanislas-Kostka
26. Ste-Madeleine (Outremont)
27. Saint-Jean-de-Matha
28. Saint-Alphonse d'Youville
29. La Présentation (Dorval)
30. N.-D.-de-Grâce

Pour Fillettes et Enfants

Lot spécial de robes valant 2.98

3.98 à 6.00, pour

Serge bleu marine tout laine, flanelle unie et crêpe à dessins pâles et homespun dans un choix de quadrilles. Très élégants modèles à lignes droites; collet Peter Pan et ceinture étroite dans le côté; quelques-unes ont de jolies garnitures de broderies à la main; âges: 6 à 14 ans.

ROBES DE CHAMBRE en édredon canadien de nuance bleu ou rose avec jolis dessins de fantaisie; manchettes et encolure carrée finies avec satin; cordelière en soie; âges: 6 à 12 ans, spécial

ROBES DE NUIT en flanelle blanche de qualité pesante; fin moussu; encolure haute ou carrée; manches longues ou 3/4; garniture de plissés en pareil; âges: 4 à 14 ans; régulier 1.25 et 1.40 pour

BLOUSES MIDDY en flanelle tout laine; devant lacé, manches longues et poche dans le côté; nuances: marine, vert irlandais, écarlate, sable et Copenhague; garniture de galon faisant contraste; âges: 6 à 14 ans; Spécial

COSTUMES OURSON TEDDY de bonne pesanture; 4 morceaux; chandail boutonnant sur l'épaule, salopette avec jambe et pied; tuque et mitaines; nuances: blanc, cardinal, sable et gris; âges: 1 à 6 ans; spécial

—Au premier, en haut

Exposition et vente au bénéfice de l'Institut de l'atelier des aveugles de Nazareth

Jeudi, vendredi et samedi, nous ferons une exposition spéciale dans nos vitrines et dans notre magasin des travaux exécutés par les aveugles de l'Institut Nazareth, 23 rue Jeanne-Mance. Dans le but d'intéresser davantage le public, il y aura à nos magasins plusieurs démonstrations par les aveugles de cette institution qui donneront aussi chaque jour un concert à 3 heures p.m.

L'atelier des aveugles de Nazareth ne demande pas l'aumône, mais sollicite le public à acheter leurs produits, lesquels seront vendus à nos magasins à leur bénéfice. Le magasin ne leur charge rien mais est heureux de leur prêter asile pour démontrer leurs travaux et leur aider à les vendre.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Gérant

rue Sainte-Catherine, Demottignez, Saint-André et Saint-Christophe.